

40 ANS DE LUTTE POUR LES IMMIGRÉS

40 ans

Département des Immigrés

1985-2025 ——— OGB•L



OGB•L

— D'GEWERKSCHAFT

40 ANS DE LUTTE POUR LES IMMIGRÉS

Textes et interviews

Jessica Lopes, José Luís Correia,
Maria Grazia Galati.

Recherches et archives:

Cristina Martella et José Luís Correia.

Images

Archives OGBL et James Vallad.

Montage et mise-en-page

Fabienne Schmit / Marilène Oliveira.



Chères amies, chers amis,

C'est avec une très grande émotion et une immense fierté que je m'adresse à vous en ces quelques lignes à l'occasion du 40^e anniversaire de notre département des Immigrés.

Depuis sa création, ce département a porté haut les valeurs qui fondent notre mouvement syndical: la justice, l'égalité, la dignité et la solidarité. Il a accompagné des générations d'hommes et de femmes venues de tous horizons, qui ont trouvé au Luxembourg une nouvelle patrie, un nouvel espoir, un avenir pour leurs enfants.

L'immigration n'est pas une parenthèse dans le développement du Luxembourg, elle en est une des constantes et l'un des piliers. Grâce au travail, à la culture et à la détermination de tant de personnes venues d'ailleurs, notre pays est devenu ce

qu'il est aujourd'hui: un lieu de rencontre, de diversité et de coexistence.

Notre département des Immigrés a eu — et a encore — un rôle essentiel dans cette évolution. En défendant les droits des salariés, en luttant contre les inégalités, en créant des ponts entre les communautés, nous avons contribué à bâtir un Luxembourg plus juste et plus uni. Ce combat est loin d'être terminé, mais il reste porteur d'un idéal plus fort que jamais: celui d'une société où chacun a sa place, où personne n'est laissé de côté.

Je tiens à exprimer ma plus sincère gratitude à toutes celles et ceux qui, depuis quarante ans, ont donné de leur temps, de leur énergie et de leur cœur à ce département. Vous avez fait vivre, jour après jour, les valeurs qui nous rassemblent.

En regardant vers l'avenir, je souhaite que nous continuions à avancer ensemble, avec la même passion et la même foi dans la solidarité. Que ces 40 ans ne soient pas une conclusion, mais un élan renouvelé vers encore plus de justice, de respect et d'unité.

Merci du fond du cœur à toutes et à tous et félicitations pour ces quarante années d'histoire, de combat et d'espérance partagés.

Avec toute ma reconnaissance et mon amitié syndicale,
Nora Back,
Présidente de l'OGBL

e
c
a
f
e
r
e



Félicitations au département des Immigrés pour le travail effectué pendant ces 40 années

J'ai rejoint les rangs de l'OGBL en tant que membre le 1^{er} octobre 1982. Je me suis surtout engagé dans le département des Jeunes, où j'ai pris la présidence de la Section des Jeunes d'Esch/Alzette. A mes débuts, j'ai eu mes premiers contacts avec mon ami, Valério De Matteis, qui était responsable pour l'immigration au sein de l'OGBL. Vu que je venais d'une famille d'immigrés, je me suis immédiatement intéressé à la problématique que nos amis immigrés retrouvaient tous les jours dans leur vie quotidienne.

Le 15 février 1988, j'ai été nommé secrétaire pour la Section d'Esch/Alzette et pour garantir les permanences (consultations) à l'égard de nos membres. À travers ces consultations, sachant que je maîtrise la langue portugaise et que nous connaissions à l'époque une augmentation de l'immigration, notamment d'origine portugaise, nous avons connu une augmentation considérable de personnes qui se sont adressées à nos bureaux.

Le 1^{er} janvier 1992, notre ancien président John Castegnaro a décidé de renforcer le département des Immigrés en engageant mon ami Eduardo Dias. A cette époque, nous avons renforcé notre collaboration avec d'autres organisations et organismes nationaux et internationaux tournées vers les immigrés.

Beaucoup de batailles ont été menées dans l'intérêt des immigrés et leurs familles. Des milliers de réunions, de campagnes de sensibilisation et d'information ont eu lieu.

Une des grandes batailles a été celle pour faire reconnaître le temps de service militaire pour

la pension à des anciens soldats portugais.

Au début des années 1990, nous avons constaté qu'un nombre croissant de salariés portugais, qui étaient reconnus invalides par la CNAP (Caisse nationale d'assurance-pension) du Luxembourg, se voyaient refuser l'état d'invalidité par le CNP-Centro Nacional de Pensões au Portugal.

Le département est intervenu auprès des autorités luxembourgeoises et portugaises et, sous sa pression, les deux états sont arrivés à un accord qui a été signé le 10 mars 1997. C'est encore aujourd'hui l'unique accord existant en cette matière au niveau européen.

Mais le département des Immigrés s'est également battu contre la bureaucratie au sein des consulats et des ambassades. Il m'est impossible de citer ici toutes les actions menées par le département.

Vous trouverez dans cette brochure élaborée par le département des Immigrés de plus amples renseignements sur le travail et la lutte acharnée réalisés pendant ces 40 années.

Pour conclure je voudrais remercier tous les pionniers, les secrétaires syndicaux et militants, qui se sont dévoués à défendre les intérêts et les droits des salariés immigrants ainsi que ceux de leurs familles.

Je suis personnellement fier du travail acharné et sans relâche effectué par tous les membres de notre département des Immigrés.

Merci et happy birthday!

Carlos Pereira, membre du Bureau exécutif de l'OGBL



40 ans - La lutte continue pour défendre des droits égaux pour tous

En 1985, l'OGBL décide de créer sa propre structure en faveur des immigrés. Cela s'appellera le département des Immigrés et son secrétaire central en sera Valerio de Matteis, qui avait déjà de l'expérience syndicale avec les ouvriers immigrés du bâtiment et de l'industrie et qui avait transité des rangs du LAV vers l'OGBL en 1979. Valerio de Matteis en avait eu l'idée, John Castegnaro lui en donnera les ressources et Eduardo Dias mènera le navire à partir de 1992.

Cette décision de l'OGBL coïncide avec d'autres initiatives tournées vers les immigrés qui sont prises à l'époque: la création de l'ASTI (1979), du CASA- Centre d'appui social et associatif (1980), du Festival des Migrations (1981) et du CLAE - Comité de liaison des associations d'étrangers (1985). Et ce, dans un contexte politique et social bien précis: la croissance de l'immigration, notamment portugaise, qui devait, selon les pronostics de l'époque, s'intensifier encore davantage avec l'adhésion du Portugal à la CEE en 1986.

En 1984, la loi du 24 février a instauré la langue luxembourgeoise comme langue nationale du Luxembourg, a fixé le français comme langue législative, et a établi que le français, l'allemand et le luxembourgeois seraient les langues administratives et judiciaires. Assistait-t-on là aux premiers replis identitaires? Y'avait-il vraiment trop d'immigrés au Luxembourg en 1984? Les résidents étrangers sont à l'époque quelque 95.000 (26,3% de la population) et les Luxembourgeois 268.000 (Statec: chiffres de 1981). Une frange de la population pensait-elle vraiment en 1984 que les immigrés n'étaient plus une force de travail obéissante et silencieuse, mais devenaient trop nombreux et revendicatifs?

Il est vrai qu'en 1983 surgissent les premières revendications visant la participation des salariés étrangers aux élections pour les chambres professionnelles. Ce qui fut également une des premières revendications politiques du département des Immigrés de l'OGBL. Ni le patronat, ni le gouvernement ne voulaient en entendre parler. Seuls les salariés luxembourgeois devaient pouvoir continuer à voter et à se présenter aux élections sociales, les étrangers résidents ou frontaliers devaient pouvoir continuer uniquement à payer leurs cotisations aux chambres professionnelles. Et, presque en même temps vinrent les revendications pour le droit de vote actif et passif aux élections communales, européennes et législatives.

Le département des Immigrés de l'OGBL faisait et fait toujours partie des instances qui revendiquent ces droits, pour une question de justice sociale, de droits égaux pour tous et pour en finir avec ces discriminations. Ce qui depuis est devenu un de nos slogans les plus importants et qui n'a pas changé.

C'est dire si le département des Immigrés de l'OGBL partait dès sa création en 1985 avec un agenda ambitieux et des combats qui se devinent rudes et longs.

Le droit de vote pour les étrangers aux élections sociales est devenu possible en 1993. La même année, le Traité de Maastricht a introduit la citoyenneté européenne. Depuis lors, tous les citoyens de l'UE jouissent du droit de vote actif et passif aux élections communales et européennes dans un pays membre de l'UE, quel que soit leur nationalité. Au Luxembourg cela s'est traduit par le droit de vote pour les immigrés aux élections européennes en 1994 et le droit de vote actif et passif pour les étrangers aux élections communales en 1999.

Une de nos revendications premières, le

droit de vote aux élections pour le Parlement n'est toujours pas à l'ordre du jour de nos politiciens. Il y a dix ans, lors du hon-teux référendum de 2015 qui demanda aux Luxembourgeois s'ils souhaitaient donner le droit de vote national actif et passif aux résidents étrangers, 78,02% répondirent par un 'NON' strident qui faillit ébranler la cohésion sociale qui caractérise notre pays. Et ce, alors même que les résidents étrangers constituaient en 2015, 45,9% de la population. Actuellement les immigrés représentent 47,3% des habitants du Grand-Duché. Nos revendications sont encore et toujours les mêmes: les immigrés veulent pouvoir décider dans le pays où ils vivent, travaillent et contribuent à la richesse économique, sociale et culturelle. Pour l'instant il n'y a que la moitié de la population qui décide! Alors, aujourd'hui, comme hier, nos combats restent les mêmes!

Nous avons également gagné la bataille de la double nationalité, que l'on demandait depuis les années 1980. Finalement, en 2009, la législation est passée, permettant aux immigrés d'acquérir la nationalité luxembourgeoise tout en conservant leur nationalité d'origine. Cette loi a également simplifié les procédures d'acquisition et de réintégration de la nationalité luxembourgeoise. Mais nous demandons qu'elles soient encore plus assouplies, car l'intégration d'un citoyen dans un pays multiculturel et multilingue comme le nôtre ne passe pas que par la maîtrise d'une seule et unique langue, comme semble vouloir la réduire cette loi. Il y a beaucoup d'autres paramètres que le législateur ne prend pas en compte.

Pendant quatre décennies, les luttes du département des Immigrés ne l'ont pas été que sur le plan politique, avec des textes législatifs votés contre des actes discriminatoires et racistes, mais aussi au niveau de la sécurité sociale, avec des avancées

Portugal

importantes en matière de prestations familiales et de pensions, ainsi que l'introduction de nouvelles réglementations dans les secteurs de la restauration et du bâtiment. Mais surtout, une toute première convention collective pour le secteur du nettoyage, signée au début des années 2000, une véritable percée historique, qui revient à Eduardo Dias, secrétaire central du département des Immigrés entre 1992 et 2024. En 2010, Eduardo Dias expliquait que tout le travail du département des Immigrés et de l'OGBL pour les étrangers était «l'œuvre de centaines de militants et de dirigeants de l'OGBL et du LAV, qui depuis les années 1960 ont compris l'importance de l'engagement en faveur des immigrés qui, dans tous les pays, exercent les métiers les plus pénibles avec des conditions de travail et de salaire très indécentes».

Tout cela reste toujours aussi vrai aujourd'hui. Et si en cette date nous faisons le bilan de 40 ans de luttes et de victoires en les célébrant, nous savons qu'il nous incombe la lourde mais stimulante tâche de continuer sur la même lancée. Il faut persévérer dans les combats qui ne sont pas achevés, et faire face aux nouveaux défis: la revendication d'un logement abordable pour tous; face à la pauvreté qui augmente, surtout chez les immigrés et les familles monoparentales immigrées; la lutte pour la justice fiscale; la lutte contre la double imposition des pensions pour ceux qui partent vivre à l'étranger à leur retraite, qui viole la directive européenne en la matière; la revendication pour ces mêmes pensionnés de l'application intégrale de l'assurance-dépendance; la lutte contre la libéralisation des heures de travail, comme le préconise le gouvernement actuel et qui affectera beaucoup de salariés immigrés.

Aussi, le contexte actuel de l'immigration nous oblige à une réflexion sur notre travail futur. Il y a, en moyenne 25.000 nouveaux résidents qui arrivent chaque année au Luxembourg, pour la plupart des immigrés (Source: Statec). Parmi ces derniers, il y a toujours et encore des Portugais, flux continu et non-interrompu depuis les années 1960. Le nombre de Français augmente aussi, ainsi que bien d'autres nationalités, de pays euro-

péens et, de plus en plus, de pays-tiers. Ces nouveaux arrivants font partie de l'une des migrations les plus massives de l'histoire de l'humanité, atteignant le nombre de 304 millions de migrants en 2024, selon l'ONU, avec des tendances marquées par la diversification des origines et des destinations, l'augmentation des déplacements forcés dus aux conflits et aux changements climatiques, et une concentration des flux vers des régions de forte immigration comme l'Europe.

Ceci constitue un défi pour le travail et le champ d'action du département des Immigrés de l'OGBL pour les prochaines années et décennies. Néanmoins, notre ligne demeure claire et déterminée: notre département a toujours été et continuera à être une structure de lutte et d'intervention ayant pour objectif l'égalité des droits, la fin des discriminations et le combat contre le racisme.

À tous les conseillers syndicaux, délégués, militants et dirigeants qui ont créé et travaillé avec et pour le département des Immigrés de l'OGBL depuis 40 ans, nous adressons nos chaleureux remerciements. Leurs efforts et leur travail infatigable n'ont pas été seulement au bénéfice du département et de l'OGBL, mais ils ont surtout aidé à créer une société plus sociale, plus juste et plus fraternelle. Et cela est digne d'être mentionné en toutes lettres. C'est un héritage dont nous sommes fiers et nous tacherons d'en faire autant à l'avenir.

*José Luís Correia et Sónia Neves,
secrétaires centraux du département des
Immigrés*



↑ L'OGBL et la CGTP fêtent leur 30 ans de coopération



↑ Visite de la CGTP (Carlos Trindade et Fernando Gomes)



↑ Réunion Consul Adjoint du Brésil Felipe Flores Pinto, 2021



↑ Semaine contre les discriminations, 2022

Fête des immigrés

22.10.2022 — HALL DEICH, ETTTELBRUCK

17h00 Abadá Capoeira Art martial brésilien 17h30 Tom de percussão Percussion brésilienne 18h00 Avant-garde Danses traditionnelles Luxembourgeoise 18h30 Alto Minho Danses traditionnelles du Portugal	19h00 Signature de l'accord entre l'OGBL et la Fédération des Associations Cap-Verdiennes du Luxembourg - FACVL 20h00 Présentation du partenariat avec IFACVL 20h30 Mont'su Danses traditionnelles du Cap-Vert	21h00-23h00 Angels 23h00-01h00 Artistes Cap-Verdiens Déborah Paris, Calu Moreira et Duda Andrade 01h00-3h00 Banda CTT
---	--	---

Entrée gratuite



↑ Semaine contre les discriminations, 2022

Le Département des Immigrés de l'OGBL

Extrait du livre «100 Joer fräi Gewerkschaften»



↑ Valerio De Matteis (2^e sur la gauche) préside la 1^{re} Conférence nationale de l'immigration, 1989

(...) À la faveur de ces avancées et d'une forte hausse du nombre d'étrangers en pourcentage de la population totale (26,3% en 1981), le nouvel OGBL décide de se doter d'une instance prenant mieux en compte les besoins et préoccupations de ces travailleurs.

La dynamique entraînant la création de nouvelles instances

Le renforcement des préoccupations du monde syndical envers les étrangers impose de nouveaux changements au sein

de la structure de l'OGBL qui vient de succéder en 1979 au LAV. À l'initiative de l'italien Valerio De Matteis, responsable d'ITAL et secrétaire central du bâtiment, John Castegnaro, premier président de l'OGBL, appuie l'idée de créer un Département des immigrés en 1985 sur le modèle d'autres départements déjà existant comme celui des jeunes, des pensionnés ou celui des femmes. Dès son lancement, le nouveau département n'est pas vu d'un bon œil par les associations attachées à la cause immigrée.¹ Défendant un modèle qui promeut

l'intégration, ceux-ci soupçonnent l'OGBL de vouloir ghettoïser les travailleurs immigrés au sein du syndicat alors que l'idée qui sous-tend cette fondation est la volonté de faire entendre leur voix et leurs revendications spécifiques, jusqu'alors largement négligées, notamment par le monde syndical. Il s'agit aussi de traduire le poids que cette catégorie occupe sur le marché du travail luxembourgeois et dans la société et de marquer l'intérêt nouveau que l'OGBL, premier syndicat luxembourgeois, y porte.

Cela constitue une véritable révolution à l'échelle du syndicat et de sa direction, composés presque exclusivement de luxembourgeois (certains étant cependant fils d'immigrés: Castegnaro, Rech, Catani etc.), lesquels ne comprennent pas ou ne voient pas toujours d'un bon œil cette évolution qui opère une distinction entre les travailleurs, allant à contre-courant de la position traditionnelle d'unité que relaye depuis toujours le syndicat.

Malgré le scepticisme ambiant des débuts, la progression est fulgurante puisque rien que de 1989 à 1994, le département passe d'environ 6.000 membres à plus de 10.300. Ces bons chiffres s'expliquent notamment par l'activité déployée dans tout le pays par ses comités régionaux qui s'attachent à travers l'organisation de séances d'information et autres manifestations festives à attirer de nouveaux adhérents.

En parallèle, la présence de représentants immigrés dans les organes de décision de l'OGBL (Comité national, Comité exécutif)



↑ d. à g. Eduardo Dias (OGBL), Beatriz Carrilho (OGBL) et Carlos Trindade (CGTP-IN), années 1990

tif...) tend à évoluer positivement et assure une meilleure représentativité de la base immigrée du syndicat ainsi qu'une prise en compte plus appuyée des immigrés au plus haut de l'organisation syndicale.

Son action

Le Département des immigrés s'attache naturellement à concentrer son action sur des sujets qui concernent tout particulièrement les étrangers, sur lesquels il émet des revendications et fait des propositions qu'il défend avec opiniâtreté. Pour montrer ses préoccupations, nous prendrons appui sur les thèmes développés dans le programme d'action du Département des immigrés de 1994.

Cadre législatif du travail, emploi et salaires

Le département prend en premier lieu des positions en faveur de la lutte contre le chômage et la précarité de l'emploi (travail intérimaire et saisonnier) qui touche particulièrement les immigrés. Face à l'accroissement au Luxembourg des permis de travail limités délivrés aux travailleurs recrutés au Portugal au courant des années 1980, le Département des immigrés se préoccupe des répercussions du renouvellement systématique de ces contrats court de saisonniers tant sur le marché du travail que sur

la vie familiale des travailleurs concernés, posture qui fait évoluer la position du gouvernement vers une plus grande stabilité des travailleurs immigrés.

Le Département des immigrés s'intéresse en outre à diverses questions qui concernent tous les travailleurs mais touchent plus directement les populations les moins favorisées dont font traditionnellement partie les immigrés. Ce sont d'abord les questions de diminution du pouvoir d'achat et de hausse du coût de la vie qui préoccupent, tout particulièrement en temps de crise. Le maintien de l'indexation des salaires, régulièrement remis en question, est aussi une préoccupation centrale du discours de l'OGBL comme du Département des immigrés.

En parallèle, le Département des immigrés réclame une revalorisation du travail manuel, notamment dans les secteurs les moins encadrés où les salaires sont les plus bas. Dans ce sens, il critique une partie du patronat qui dans certains secteurs où la proportion d'immigrés est forte tente d'empêcher la mise en place de conventions collectives comme c'est le cas dans les secteurs du nettoyage, de l'Horesca et de la Construction métallique au mi-temps

des années 1990. Cette critique s'adresse également à l'État qui peine à réagir face à cette situation de blocage. Les immigrés étant fortement représentés dans le milieu du bâtiment (en 1983, les immigrés représentent ainsi 90% du personnel des entreprises du secteur, ce qui explique aussi l'intérêt des syndicats libre pour cette catégorie de travailleurs et leurs préoccupations, dans le cadre du renouvellement des délégations²⁾, il demande à ce que les positions de l'OGBL soient prises en compte dans le cadre de la réforme de la loi sur le chômage-intempéries.

Les immigrés se trouvant aussi principalement employés à des postes manuels et exposés, il s'intéresse tout naturellement aux questions de santé, de sécurité et d'hygiène au travail en demandant une réforme de l'Inspection du Travail et des Mines afin de rendre ce service plus efficace et performant afin de pouvoir faire respecter les lois du travail en vigueur.

Citons encore le combat mené pour le règlement de la question de la reconnaissance du statut d'invalidité entre États européens dont l'OGBL demande l'harmonisation afin de faire disparaître les difficultés que rencontrent les étrangers



↑ (1990) De g. à d. Valerio De Matteis (OGBL), Fernando Mauricio (CGTP-IN), Carlos Pereira (OGBL) et Carlos Trinidad (CGPT-IN)

ayant travaillé et cotisé dans plusieurs pays. Enfin, il prend position pour la signature de contrats collectifs dans des secteurs professionnels peu encadrés où les étrangers se concentrent et où les conditions de travail et de salaires sont mauvaises (Horesca, nettoyage et construction métallique). Au début des années 1990, la nomination d'une secrétaire lusophone, Beatriz Carrilho, témoigne aussi de la volonté de l'OGBL de s'adapter aux salariés de l'Horesca (horaires, travail décalé, etc.), qui comptent dans leur rang une forte proportion de femmes et un grand nombre d'étrangers, notamment lusophones.

Discriminations et représentations

Luttant contre toute forme de discrimination, le Département des immigrés demande la disparition de la condition de résidence appliquée au Revenu Minimum Garanti (RMG) qui, fixée initialement à dix ans, pénalise les immigrés.³ Il s'étonne que la législation luxembourgeoise réserve aux ressortissants luxembourgeois l'accès à la fonction publique en contradiction avec le droit communautaire et souhaite au plus vite l'ouverture de ces secteurs, sans res-

triction de nationalité. Dans le sens du Traité de Maastricht qui prévoit le droit de vote aux élections communales des citoyens de l'Union européenne, le département va plus loin en demandant le droit de vote pour tous les immigrés communautaires et extra-communautaires qui habitent depuis un certain temps au Luxembourg dans le but de permettre une meilleure intégration de l'ensemble des populations immigrées et de placer tous les habitants du Grand-Duché sur un pied d'égalité en faveur d'une meilleure cohésion sociale et d'une vie collective plus harmonieuse. Il se positionne ainsi pour le droit d'être électeur après trois années de résidence et d'être éligible après six années, droits qui seront accordés aux étrangers en 1995.⁴

Plus récemment et dans la même logique d'égalité, le syndicat et son Département des immigrés ont mené campagne pour le droit de vote aux élections législatives des résidents étrangers, vivant depuis plus de dix ans au Grand-Duché, position très engagée qui s'est néanmoins soldée par un échec à la suite du plébiscite défavorable de juin 2015, révélant le chemin qu'il reste encore à parcourir pour plus d'égalité.

La hausse de l'effectif du département au sein de l'OGBL entraîne de nouvelles revendications quant à la représentation des immigrés au sein du syndicat. En 1994, la Conférence Nationale de l'Immigration, organe supérieur du Département des immigrés, est l'occasion pour celui-ci de revendiquer, en assemblée, l'augmentation du nombre de ses représentants aux instances confédérales, que ce soit au Congrès ou au Comité national. La hausse du nombre d'adhérents est en effet sensible, passant d'environ 6.000 à plus de 10.000 en 1994. Le même constat est fait au niveau des sections locales et des syndicats professionnels. Il s'agit en fait pour le département de faire reconnaître le poids nouveau des immigrés au sein de l'OGBL, qui concourt au succès de la confédération.

Racisme et xénophobie

Le Département des immigrés mène également une politique active et répétée contre l'exclusion et le racisme à travers la conduite de multiples actions visant à gommer les inégalités et à obtenir les mêmes droits pour tous. Il faut préciser que l'OGBL a inscrit dans ses statuts «l'égalité des droits pour tous les salariés sans préjudice racial». Le département s'élève par

exemple contre la situation rencontrée dès le milieu des années 1980 par de nombreux travailleurs en situation irrégulière qui exercent une profession au Luxembourg, cotisent depuis plusieurs années et ne disposent pourtant pas d'autorisation de travail et de séjour. Face à cette situation injuste et intolérable, il réclame la régularisation par le ministre du Travail des travailleurs «irréguliers» inscrits à la Sécurité sociale.⁵ Par ailleurs, le Département des immigrés s'emploie à combattre les clichés qui portent sur les populations immigrées. Il tente de dédramatiser le travailleur immigré qui, vagues migratoires après vagues migratoires, traîne une réputation de profiteur dont il faut se méfier. Population jeune et en bonne santé, directement disponible et productive, n'ayant rien coûtée à la collectivité nationale puisque scolarisée, formée et soignée dans le pays d'origine jusqu'à son arrivée au Luxembourg, elle est un atout pour le Grand-Duché. Cette catégorie de travailleur participe de surcroît, par ses cotisations, au financement des retraites des pensionnés et au bon fonctionnement des caisses luxembourgeoises et de l'État. Allant plus loin, l'OGBL ne manque pas de dénoncer la xénophobie opportuniste de certains responsables politiques et syndicaux en période de tension

sur le marché du travail: «Dès le début de la crise économique mondiale, un certain racisme se fait sentir aussi dans notre pays. Non seulement on voudrait fermer les frontières, mais certains préféreraient même renvoyer chez eux les ouvriers étrangers. Dans les milieux de la droite, cette revendication est proclamée ouvertement. Il existe même des responsables syndicaux prêchant la xénophobie. Ainsi on essaie de dresser les salariés luxembourgeois contre leurs camarades étrangers, afin de diviser et d'affaiblir davantage encore le salariat.»⁶ C'est d'ailleurs à l'initiative du premier président de l'OGBL que se sont réunis les partis politiques, les syndicats, les communautés religieuses et les médias le 27 juin 1988 pour démarrer ensemble une campagne contre le racisme.

Le logement

En matière d'habitation, le Département des immigrés s'élève contre les conditions de logement des travailleurs étrangers et des loyers pratiqués par des «marchands de sommeil». Dès le début des années 1960, l'Arbecht avait relayé les communiqués du ministère du Travail et du ministère des Affaires économiques qui rappelaient l'obligation conventionnelle faite aux employeurs de fournir un logement conven-

nable aux travailleurs immigrés dès leur arrivée et l'attribution par le gouvernement de subventions pour exécuter leur obligation de façon plus rapide et plus efficace, après contrôle de la conformité desdits locaux d'habitation (en matière de salubrité, d'installations sanitaires et d'ameublement).⁷ Pour autant, le LAV n'avait pas encore pris la mesure des difficultés particulières des nouveaux arrivés préférant une approche globale à l'ensemble des travailleurs.

Dans les années 1980, le Département des immigrés demande cette fois que les travailleurs immigrés disposent d'un logement à leur arrivée dans le pays et insiste pour que l'État et les communes intensifient la politique de logements sociaux modestement engagée en même temps qu'il souhaite l'amélioration des conditions d'accès à la propriété. Ce message est relayé, notamment lors de la Conférence Nationale de l'Immigration par le président de l'OGBL d'alors, John Castegnaro, qui rappelle la contribution des immigrés comme d'ailleurs des frontaliers au progrès économique et social du Luxembourg.

L'enseignement et la formation

Rappelant le fort taux d'échec scolaire des

Résolution concernant les travailleurs immigrés et les membres de leurs familles

Confédération Européenne des Syndicats (1. partie)

1. Le recours systématique à la main-d'œuvre étrangère après la seconde guerre mondiale par les systèmes économiques des pays hautement industrialisés d'Europe a induit des conséquences sociales et politiques dont on mesure aujourd'hui l'ampleur. Celles-ci ont été ignorées par les responsables économiques et politiques des pays importateurs de main-d'œuvre devant l'urgence de disposer d'un volant de main-d'œuvre suffisant pour favoriser l'expansion économique.
2. Les pays exportateurs de main-d'œuvre, étant essentiellement préoccupés de survie, dans une perspective à court terme, leurs manœuvres de travail condamnant en fait des régions entières à voir leur sous-développement s'aggraver par rapport aux régions plus industrialisées d'Europe.
3. Entre-temps, ces pays sont également devenus des pays importateurs d'une main-d'œuvre souvent occupée illégalement. En effet, des courants migratoires s'établissent au plan international entre les pays où les régions de l'instabilité ou l'absence des pénuries de main-d'œuvre, que celles-ci soient officiellement reconnues ou non.
4. La crise conduit la plupart des gouvernements européens à renouer avec la main-d'œuvre étrangère, sans en ce qui concerne la libre circulation des travailleurs ressortissants de la C.E.E. ou des migrations au sein des pays non-européens et l'accueil des réfugiés politiques.
5. Les critères et modalités liés aux regroupements familiaux furent également rendus plus sévères.
6. Cet arrêt du recours à la main-d'œuvre étrangère et le constat que depuis lors les travailleurs immigrés et leurs familles ont cessé de constituer une partie intégrante des sociétés des pays d'accueil à un effet de dénuement progressif, le mythe du caractère temporaire des migrations européennes ou extra-européennes.
7. La croissance de la population immigrée tend à se limiter au mouvement démographique naturel, les jeunes sans des migrations représentent désormais près de la moitié de la population immigrée.
8. Il devient impossible de se dissocier plus longtemps le processus d'établissement entrant en fait de longue date par cette population, cela se vérifie d'autant plus pour les jeunes issus des migrations qui sont à la recherche d'une identité continue à vie ancrée dans les pays d'accueil.
9. Par ailleurs, la crise en frappant tout aussi lourdement les pays d'origine, rend de plus en plus illusoire les éventuels projets de retour dans ces pays.
10. Les années 70 furent donc celles où apparut avec clarté que la population de nombreux pays européens était diversifiée et accrue de composantes nouvelles. La présence de minorités ethniques, religieuses ou culturelles donne à nos pays européens désormais un visage pluriethnique, non seulement sur les lieux de travail, mais également dans de nombreux domaines de la vie collective et quotidienne, ce qui exige le développement de contacts et d'échanges interculturels.
11. Partant du constat que la grande majorité des immigrés installés en Europe vont y rester, notamment les jeunes générations, il devient indispensable de réfléchir et d'agir en termes d'intégration.
12. Par le passé, les organisations syndicales se sont toujours opposées à l'immigration apportant des ré-

13. pendant aux seuls intérêts du patronat en luttant pour un recours à la main-d'œuvre étrangère organisé par les pouvoirs publics et sous contrôle syndical.
14. Les organisations syndicales ont veillé à l'égalité de traitement de tous les travailleurs, quelle que soient leurs nationalités, tant sur le plan économique que social.
15. Aujourd'hui, face à une réalité nouvelle, la C.E.S. réclame de la part des responsables politiques, des gouvernements et des diverses instances internationales, un projet politique d'intégration, une action coordonnée et des engagements précis qui assurent une bonne cohabitation entre des populations, de cultures et d'ethnies différentes, en vue de parvenir à une insertion harmonieuse et concrète des travailleurs migrants et des membres de leurs familles dans tous les secteurs de la société.
16. La priorité doit être donnée à une politique d'intégration des travailleurs immigrés et de leurs familles qui soient communautaires ou non-communautaires et cela sur les plans économique, social, culturel, éducatif et politique.
17. La C.E.S. réaffirme la responsabilité qui incombe au Mouvement syndical de montrer la voie en matière de promotion de l'insertion des minorités ethniques, religieuses ou culturelles dans la société d'Europe occidentale. Elle demande à associer, encore plus que par le passé, les membres de groupes minoritaires à tous les niveaux de leur action.
18. Ceci suppose une lutte vigoureuse contre les inégalités par des politiques sociales, culturelles et éducatives visant l'émancipation de l'ensemble des groupes marginalisés de la société quelle que soient les nationalités.
19. L'échec social, le chômage des jeunes et des femmes, les problèmes de formation et de recon-

20. verser découlant des rationalisations, des restructurations et des reconversions, la pénurie de logements sociaux ne sont pas des difficultés propres aux immigrés. Ils rendent les conditions de vie plus difficiles pour tous et sont à l'origine d'un climat de tension et d'insécurité dans nos sociétés.
21. Pour y mettre fin, il s'agit de dépasser la nécessaire dénonciation des attitudes xénophobes pour travailler par l'action quotidienne l'entraide et la solidarité dans les quartiers et sur les lieux de travail. Ces actions positives doivent être mises en œuvre en particulier en faveur des jeunes générations et des femmes immigrées. Les organisations syndicales conduisant la lutte privilégiée pour organiser la solidarité entre tous les travailleurs quelle que soit leur nationalité, et pour étendre cette solidarité à l'ensemble de la société.
22. La C.E.S. réaffirme sa conviction que le retour à un niveau d'emploi élevé et stable dans les pays européens contribue à la création d'un climat favorisant le développement de politiques d'insertion sociale. L'accès à l'emploi et à la qualification professionnelle constituent un facteur déterminant pour une politique d'insertion des immigrés et en particulier des jeunes générations.
23. Le rôle de l'Etat en tant qu'employeur s'étant progressivement amoindri, il devient indispensable que les travailleurs immigrés et en particulier les jeunes soient assurés aux emplois publics, excepté à ceux qui ne requièrent la condition de nationalité ni justifiée. En particulier pour les pays de la C.E.E., il convient de former suite à l'arrêt de la Cour de Justice Européenne concernant notamment l'affaire 149/79 et d'étendre la droit à l'ensemble des immigrés régulièrement établis dans les pays de la C.E.E.
24. Il est indispensable et urgent pour l'avenir des sociétés européennes d'améliorer la création d'emplois marginaux, et discriminés qui empêcheraient la formation d'un développement harmonieux des populations et de la société européennes.
25. Le rôle de la Communauté est essentiel à cet égard puisque toute solution positive au niveau d'un pays pourrait être mise en œuvre par les mesures communautaires prises dans d'autres pays et par les courants d'opinion que celles-ci pourraient susciter.

26. De même, il importe de souligner l'importance de la contribution apportée par la Commission de l'Europe en cette matière, en particulier par le Statut des Travailleurs Migrants, ratifié à ce jour seulement par une partie des Etats membres de cette institution et dont la C.E.S. a demandé dès le début une ratification et une mise en œuvre effective par tous les Etats membres concernés.
27. Des facilités pour apprendre la langue du pays d'accueil et l'apprentissage de la langue maternelle nécessaire à l'intégration des jeunes immigrés doivent être intégrés dans les programmes scolaires, à tous les niveaux, pour garantir aux élèves immigrés des chances égales de réussite et une formation professionnelle adéquate, qui constituent des facteurs essentiels d'insertion sociale et professionnelle des immigrés.
28. Ces projets d'enseignement, qui supposent une pédagogie d'échange culturel profitant à la fois aux jeunes autochtones et aux jeunes immigrés, doivent éviter toute forme de classes séparées, et constituer une application appropriée des contenus de la directive 77/485/CEE sur la scolarisation des enfants des travailleurs migrants et de diverses Résolutions du Conseil de l'Europe sur ces mêmes questions.
29. En matière de sécurité sociale, les mêmes obligations doivent être traitées les mêmes droits. En cette matière, il doit y avoir égalité de traitement entre les travailleurs autochtones et les travailleurs immigrés.
30. En ce qui concerne plus particulièrement les immigrés non-communautaires
31. La concertation relative aux politiques migratoires vis-à-vis des pays tiers, prévue dans le programme d'action de la C.E.E. de 1974 en faveur des travailleurs migrants et de leurs familles et reprise dans la Résolution du Conseil du 6 février 1979, n'a pas eu de suites. Cette concertation doit être renforcée et servir à une réelle coordination dans un cadre institutionnel européen comportant la participation des interlocuteurs sociaux.
32. Le statut des réfugiés politiques, en particulier l'accueil et la situation des candidats au statut de réfugiés politiques tend à se présenter avec la crise et nécessite une politique commune entre les pays européens. De même, un statut doit être élaboré

33. Pour ce qui concerne les droits politiques, la C.E.S. rappelle les pressions de pression procédant, notamment la Résolution du Congrès de Munich, et se réjouit que certains pays européens favorisent la participation politique aussi par le biais de la participation aux élections communales.
34. La participation des immigrés à la vie politique doit pouvoir être pleinement des droits syndicaux et de leur essence et, en tant que membres actifs d'une organisation syndicale dans le pays d'accueil, ils doivent pouvoir participer au même titre que les travailleurs autochtones à toutes les activités concernant la défense des intérêts de tous les travailleurs, y compris l'exercice de mandats syndicaux tant au niveau de l'entreprise que de la gestion d'organismes de droit public où les travailleurs sont représentés.
35. La C.E.S. s'engage à promouvoir les actions nécessaires pour qu'il y ait au niveau de la C.E.E. et du Conseil de l'Europe, l'un procédé à un examen des législations et des recommandations nationales en la matière, afin de réaliser un relevé des discriminations existantes dans le domaine législatif et normatif, des pays européens et de parvenir à leur élimination par une harmonisation européenne, conformément aux textes des diverses recommandations et conventions internationales, en particulier celles du B.I.T.
36. pour les travailleurs non-communautaires qui sont frontaliers, saisonniers ou occupés sur base d'un contrat à durée déterminée ou pour un travail déterminé.
37. Le droit de séjour des immigrés des pays tiers déjà établis dans les pays européens doit être garanti de manière explicite et, pour ce qui concerne les pays de la C.E.E., en particulier, sans condition autre que celle énoncée par les traités communautaires et la Directive (CEE) 64/221 du Conseil, il faut permettre aux immigrés établis dans les pays européens de vivre dans une sécurité de séjour maximale sans qu'ils ne leur soit pas possible de développer un projet d'insertion.

(à suivre)

enfants d'immigrés, le Département des immigrés dénonce un système d'enseignement inadapté à la réalité sociologique du pays et prône l'apprentissage du luxembourgeois et de l'allemand dès le préscolaire qui doit être facilité par l'augmentation du nombre de crèches permettant à toutes les catégories de résidents d'y inscrire leurs enfants. En ce qui concerne les adultes, il demande la mise en place d'un congé de formation linguistique afin que les immigrés puissent apprendre la langue luxembourgeoise et allemande. Dans un souci de meilleure intégration au milieu luxembourgeois et d'une installation pérenne d'une partie de cette population, le Département des immigrés fut l'instigateur de cours de langue luxembourgeoise dès 1987.⁸ Critiquant l'amorphie du gouvernement en la matière, il se fait également le promoteur des cours de langue dans le cadre du travail (sur le temps de travail et financé), lieu où s'impose la mixité des populations et les échanges les plus nécessaires, constitutifs d'une meilleure compréhension et insertion au travail comme ailleurs.

L'amélioration de la compréhension et le dialogue inter-culturel au sein du syndicat

Dans le même ordre d'idées, dès sa création au courant des années 1980, le Département des immigrés, conscient du frein que représente la barrière de la langue pour les immigrés, en terme d'intégration au travail et plus généralement dans la société, décide de concentrer son action autour de l'utilisation de la langue d'origine, dans un souci de plus grande proximité et de meilleure prise en compte des attentes des immigrés. Cela se matérialise tout d'abord dans la presse syndicale par l'utilisation plus régulière et systématique des langues des principales communautés immigrées du pays comme l'italien, le portugais et le français. Cela se matérialise également dans la traduction systématique de documents syndicaux les concernant plus directement.

Au sein de l'effectif, on procède ensuite à la nomination de personnels et représentants syndicaux plurilingues, issus de l'immigration et capables de communiquer avec les immigrés des principales communautés du pays dans leur langue maternelle. Le LAV puis l'OGBL s'efforcent aussi de multiplier les permanences dans tout le pays permettant aux immigrés de faire part de leurs difficultés dans la langue qui leur est la plus familière et de trouver une réponse à leurs interrogations dans leur langue maternelle.

De manière pratique, le Département des immigrés s'évertue aussi à combler le manque d'information de cette population sur la situation économique, sociale ou culturelle du Luxembourg, leurs droits et devoirs, la vie syndicale, etc. Dans le cadre de la réforme de la réglementation sur l'octroi des indemnités de chômage complet comme dans le cas d'une demande de pension, il encourage par exemple les étrangers affiliés à se rendre dans les permanences de l'OGBL pour faire la demande du relevé officiel des années d'assurance employés dans les différents pays où il a exercé.

Enfin, dans l'intention de mieux faire connaître et de valoriser la culture des étrangers travaillant au Luxembourg et, par ce biais, les étrangers eux-mêmes, le Département des immigrés imagine au

milieu des années 1980 la Fête de l'immigration, occasion de proposer débats, musique et spectacles folkloriques, événement qui obtiendra un franc succès dès son lancement.⁹

Cette action syndicale volontariste en direction de cette population jusqu'alors négligée a pour conséquence d'augmenter de manière sensible l'intérêt des immigrés pour les syndicats libres et de participer à la hausse des affiliés de l'OGBL stimulée pour une bonne part par ce nouveau vivier. Sur ce point, les chiffres parlent d'eux-mêmes: sur les 3.000 nouveaux travailleurs qui intègrent l'OGBL en 1992, près de 1.000 sont portugais,¹⁰ preuve de l'intérêt du syndicat pour la population immigrée et de l'écho qu'il a sur elle, phénomènes qui participent à la réussite du mouvement dans son ensemble.





(extrait du texte de Arnaud Sauer «Penser l'autre: la prise en compte des immigrés par le LAV puis l'OGBL au Luxembourg», du livre «100 Joer fräi Gewerkschaften », 2016)

CONCLUSION:

Malgré des débuts peu favorables aux immigrés, le LAV prend progressivement la mesure des changements sociétaux qui s'opèrent, jouant un rôle précurseur dans la prise en compte des problématiques spécifiques des immigrés. C'est cependant son successeur, l'OGBL, porté par une nouvelle génération de leaders syndicaux plus ouverts sur la diversité de la population luxembourgeoise (diversité dont ces leaders sont parfois eux-mêmes issus) et conscient de l'évolution rapide en cours qui va entraîner le mouvement syndical et la société toute entière dans son sillage vers plus d'intégration des étrangers au Luxembourg, reléguant régulièrement en queue de peloton les principaux mouvements syndicaux concurrents qui adoptent une position plus ambiguë et peu cohérente naviguant entre déclarations contradictoires et défense d'un statu quo défavorable aux immigrés.

Ce changement d'approche en faveur des immigrés au sein du syndicat libre s'opère entre les années 1970 et 1980, laps de temps où l'évolution de la société luxembourgeoise est la plus marquante et la situation la plus préoccupante pour une population longtemps cantonnée par les pouvoirs publics et acteurs institutionnels à rester dans une zone grise.

Le passage à une approche véritablement progressiste en rupture avec la posture précédente est à mettre au crédit de l'OGBL qui comprend à partir des années 1980 la nécessité mais aussi l'intérêt qu'il y a à s'ouvrir à cette catégorie de population en pleine expansion devenue une composante incontournable du paysage luxembourgeois, tant au niveau du travail que de la société.

Ce changement a été rendu possible par la création en 1985 d'une structure encadrante spécifique, le Département des immigrés. Porté par des syndicalistes ayant été eux mêmes confrontés aux réalités vécues par un grand nombre d'étrangers installés au Luxembourg, cette structure s'impose comme le levier de la politique de l'OGBL en faveur des immigrés, au point de devenir un acteur essentiel de la confédé-

ration syndicale.

Parallèlement, la sagesse de l'OGBL et de son Département des immigrés a consisté à diffuser une autre image de l'immigration, œuvrant pour qu'elle soit perçue comme un atout et une richesse et non pas comme un problème qu'il faudrait contrôler, fidèle à l'idée de solidarité et d'universalité que l'on attend d'un syndicat, principes qui participent à son attraction et sa réussite actuelle.

Malgré les avancées déterminantes obtenues par le département en faveur des immigrés, de nouvelles réalités se dégagent qui imposent, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'OGBL, de nouvelles réflexions.

Au sein de l'OGBL, la question d'une plus grande représentativité des immigrés dans l'appareil du syndicat reste d'actualité, justifiée par le nombre croissant de membres affiliés au Département des immigrés.

Confronté à une plus grande hétérogénéité du «paysage immigré» depuis les années 1990, le Département des immigrés doit s'adapter à un public plus divers aux attentes plus spécifiques et confrontés parfois à des difficultés plus complexes.

D'autre part, l'évolution de la proportion des immigrés sur le marché du travail luxembourgeois qui a vu les résidents étrangers dépassés par les frontaliers est un nouveau facteur de changement qui se double de la hausse des populations résidentes provenant des pays limitrophes au Luxembourg. Cette évolution impose une plus grande concertation et synergie avec les acteurs syndicaux en charge des frontaliers autour de problématiques et actions communes.

Ce sont ces évolutions, et d'autres à venir, qui devront être prises en compte par l'OGBL afin que cette confédération, au rôle précurseur dans la prise en compte des problématiques des immigrés, puisse continuer à refléter la composition du salariat au Luxembourg et développer le syndicalisme de demain.

Arnaud Sauer

- 1 Cette remarque découle d'un entretien réalisé avec Valerio De Matteis en août 2016.
- 2 De Matteis, Valerio, « Élections des délégations du personnel 1983, 'Allons-y tous ensemble' », in: Actualités, 06/1983, N°6, p. 15.
- 3 Loi du 26 juillet 1986 portant création du droit à un revenu minimum garanti, Mémorial, 25/08/1986, N°64, p. 1812-1822
- 4 Loi du 28 décembre 1995 fixant les modalités de participation aux élections communales des citoyens non luxembourgeois de l'Union Européenne et modifiant la loi électorale modifiée du 31 juillet 1924 et la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, Mémorial, 28/12/1995, N°101, p. 2551-2553.
- 5 Une lettre de l'OGBL adressée au ministre du Travail le jour où l'Espagne et le Portugal rejoignent la Communauté européenne et traitant de la nécessité de trouver une solution globale à la situation des travailleurs immigrés illégalement occupés dans le pays est ainsi reproduite dans l'organe de presse du syndicat le 2 janvier 1986.
- 6 « Les droits sociaux menacés », in: OGBL Liste 2, 1988.
- 7 « Amtliches: Communiqué logement des travailleurs étrangers », in: Arbecht, 10 mars 1962, N°8, p. 4.
- 8 « Cours de langue luxembourgeoise pour immigrés », in: Actualités, 10/1987, N°6, p. 15.
- 9 « 2e Fête de l'immigration », in: Actualités, 10/1987, N°6, p. 2.
- 10 1985-2010, OGBL, 25 ans d'action pour l'immigration, [Esch-sur-Alzette]: OGBL, [2010], p. 9.

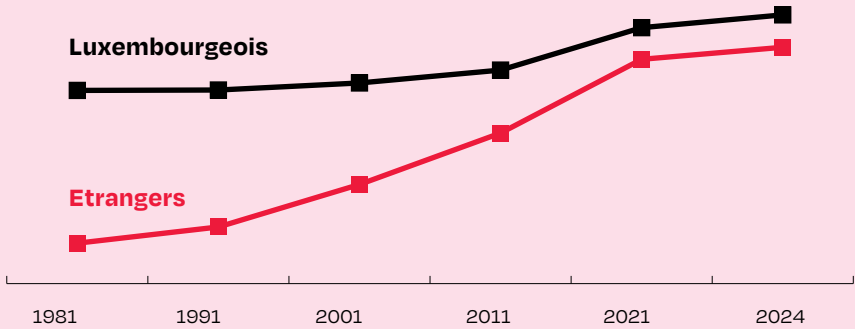


Population du Luxembourg

	1981	1991	2001	2011	2021	2024
Total	364 602	384 634	439 539	512 353	643 941	672 050
Femmes	186 733	196 064	222 998	257 386	319 586	333 776
Hommes	177 869	188 570	216 541	254 967	324 355	338 274
Nationalité						
Luxembourgeois	268 813	269 269	277 254	291 831	339 890	354 372
Etrangers	95 789	114 152	162 285	220 522	304 051	317 678
Inconnu	-	1 213	-	-	-	-
Part des étrangers	26.3%	29.4%	36.9%	43.0%	47.2%	47.3%

Source : STATEC sur base du RNPP

NB : Les statistiques correspondent au 1^{er} janvier 2024 et aux dates du recensement de la population (1981, 1991, 2001, 2011, 2021)



La population étrangère par nationalité

Nationalité	1981	1991	2001	2011	2021	2024	2024 (%)
UE-27 (sans GB)	87 665	101 113	137 350	186 576	245 906	245 548	77.3%
Portugal	29 309	39 303	58 657	82 363	93 659	90 915	28.6%
France	11 940	13 203	19 979	31 456	49 071	49 234	15.5%
Italie	22 257	19 077	18 996	18 059	23 881	25 116	7.9%
Belgique	7 854	10 255	14 800	16 926	19 692	18 889	5.9%
Allemagne	8 851	8 874	10 052	12 049	12 906	12 480	3.9%
Autre Europe	4 735	6 601	16 851	19 167	18 844	23 595	7.4%
Ukraine*	-	-	180	427	1 063	5 357	1.7%
Royaume-Uni	2 027	3 190	4 331	5 471	4 289	3 739	1.2%
République du Monténégro**	-	-	-	3 814	2 862	2 842	0.9%
Russie***	-	-	402	930	1 969	2 389	0.8%
Asie	585	1612	2 592	4 963	17 420	21 876	6.9%
Inde	65	132	199	569	3 641	5 091	1.6%
Chine (Rép. pop.)	35	290	1 070	1 610	4 130	4 545	1.4%
République arabe syrienne	0	0	1	25	2 688	3 742	1.2%
Afrique	624	1 723	2 675	5 565	13 554	17 507	5.5%
Cap-Vert	301	1 101	1 660	2 472	2 562	2 518	0.8%
Erythrée	0	0	0	21	2 688	2 458	0.8%
Maroc	74	120	252	524	1 612	2 107	0.7%
Amérique	1 025	1 833	2 204	3 817	7 742	8 576	2.7%
Brésil	64	147	307	1 203	2 859	3 255	1.0%
Etats-Unis d'Amérique	694	1 215	1 127	1 295	2 196	2 159	0.7%
Canada	85	140	244	376	584	540	0.2%
Océanie	33	92	105	187	245	271	0.1%
Australie	26	56	79	136	189	204	0.1%
Apatrides	1 024	572	441	197	183	158	0.0%
Inconnu	98	1 817	67	50	157	147	0.0%

Source : STATEC sur base des RP et du RNPP

* L'Ukraine est reprise sous URSS (1981, 1991) ** Le Monténégro est repris sous Yougoslavie (1981, 1991), puis sous Serbie-et-Monténégro (2001) *** La Russie est reprise sous URSS (1981, 1991)

Entre 1981 et 2024

Eduardo Dias, syndicaliste acharné et infatigable



Eduardo Dias est né le 1^{er} février 1959 à Pego, une localité appartenant à la municipalité de Abrantes au Portugal. Il arrive au Luxembourg en 1989, pays qu'il connaissait déjà pour l'avoir visité à plusieurs reprises en sa qualité de juriste.

Il est engagé à l'OGBL le 1^{er} janvier 1992 par John Castegnaro avec une mission double: continuer le travail de pionnier de Valerio De Matteis au département des Immigrés et rallier les Portugais au département, après l'effort de Valerio les premières années auprès des Italiens.

Double mission: répandre et rallier

Dans la revue «Actualités OGBL», le premier numéro de l'année 1992 annonce le recrutement d'Eduardo Dias à l'OGBL. Mieux, c'est un article où Eduardo s'adresse lui-même aux membres Portugais de l'OGBL en Portugais et à la première personne. Il y annonce que l'OGBL compte 35.000 membres, dont 8.000 immigrés, parmi lesquels 3.000 sont Portugais. Et comme il nous habituera par

l'avenir, il n'y va pas par quatre chemins: le nombre des immigrés et de Portugais à l'OGBL doit augmenter et vite, «car l'union fait la force» et l'OGBL est le meilleur syndicat pour défendre leurs droits. Il y appelle les Portugais à adhérer à l'OGBL et à en parler autour d'eux, à leurs amis et à leurs collègues. «Répandez la nouvelle!», lance-t-il: il y a maintenant un Portugais à l'OGBL à leur écoute.

Le Luxembourg compte en 1981 quelque 365.000 habitants, dont 95.000 immigrés, dont 29.000 Portugais et 22.000 Italiens. En 1991, la population atteint 385.000 habitants, dont 115.000 immigrés, parmi lesquels 39.000 Portugais et 19.000 Italiens (Source: Statec).

L'immigration Portugaise au Luxembourg ayant connu une nouvelle vague avec l'adhésion du Portugal à la CEE en 1986, les Portugais rallient en masse le département des Immigrés, qui comptait jusque-là une majorité d'Italiens. Et ce grâce au travail infatigable d'Eduardo qui organise des réunions d'informations dans les quatre coins du Luxembourg, ce qui donne forme à des «sections» du département, à l'instar des sections locales de l'OGBL. Encore active aujourd'hui, ces cinq comités régionaux sont: les comités Nord, Differdange-Rodange, Dudelange, Esch/Schifflange et Centre-Moselle-Sûre, qui comptent aujourd'hui quelque 21.000 membres.

Résultat du travail acharné d'Eduardo Dias: le nombre d'immigrés explose à l'OGBL. De quelque 8.000 membres au département des Immigrés au début des années 1990, le nombre de recensés vers 2005 est de 27.000 immigrés à l'OGBL.

Eduardo Dias fera son travail d'information et de sensibilisation syndicale également via les médias les plus utilisés à l'époque par les immigrés: la presse et la radio. Il envoie des milliers d'articles d'opinion poli-

tique et syndicale ainsi que des lettres aux rédactions de la presse francophone et lusophone au Luxembourg, mais aussi à la presse au Portugal. Sur les ondes, il animera pendant trois décennies des émissions sur des antennes comme RTL, Radio Latina, Radio Amizade (Esch/Alzette), Radio Aktiv Echternach et Radio Intercultural Norte (Gilsdorf). Des émissions comme «Antes de mais nada» (RTL), «Os Vossos Direitos» (R. Amizade, en duo avec Carlos Pereira), «Mundo do Trabalho» (R. Norte) «Trabalho e Sociedade» (R. Latina) sont aujourd'hui encore célèbres. Eduardo Dias raconte d'ailleurs souvent, non sans une certaine fierté, que c'est lui qui a amené en 1990 Félix Braz (ministre de la Justice et vice-premier ministre de 2013-2019) chez RTL quand la station cherchait un animateur pour son émission en Portugais.

Dans ces années-là, son travail de sensibilisation s'étend aussi au niveau associatif, dans des structures dont il a fait partie pendant de longues années comme le CLAE et la CCPL-Confédération de la communauté Portugaise au Luxembourg.

Les accords et les combats

La première année de service d'Eduardo Dias à l'OGBL est marquée non seulement par le travail de sensibilisation auprès des immigrés et notamment des Portugais, mais aussi par des accords historiques pour l'OGBL, dans lesquels Eduardo a pris une part active, sinon dans tous, dans la plupart. C'est le cas des accords de partenariat signés entre l'OGBL et le syndicat italien INCA/CGIL, les syndicats Portugais CGTP-In et UGT, et le syndicat capverdien UNTC-CS. Tous conclus en 1992. En 1998 s'y ajoutera l'accord de partenariat entre le Syndicat Education et Sciences (SEW) de l'OGBL et le Syndicat des professeurs de Portugais (SPE-Sindicato dos Professores de Português no Estrangeiro), appartenant au plus grand syndicat d'enseignants du Portugal, la FENPROF.

Eduardo Dias et l'OGBL sont aussi à l'origine de l'accord bilatéral entre le Luxembourg et le Portugal signé le 10 mars 1997, concernant la reconnaissance mutuelle de l'état d'invalidité entre les institutions des deux pays pour les demandeurs de pension. Un accord encore aujourd'hui unique en Europe.

Nombreux sont ceux qui se souviennent des marées de gens, au froid, sous la neige ou sous la pluie battante, très tôt le matin, des énormes files d'attente faisant le tour du pâté de maison autour du Consulat du Portugal au Luxembourg entre les années 1990 et 2005 - qui en tant que citoyens portugais au Grand-Duché nous faisait

honte. Pour appeler à résoudre ce problème, Eduardo organisa à plusieurs reprises de grandes manifestations devant le Consulat pour exiger plus de fonctionnaires et plus de moyens pour les services consulaires. Plus tard, vers les années 2020, il fit aussi pression pour que le Consulat du Portugal respecte la loi luxembourgeoise en matière d'indexation des salaires, car les fonctionnaires consulaires recrutés au Luxembourg - donc avec un contrat luxembourgeois - ne bénéficièrent pas de l'index pendant plusieurs années.

C'est aussi Eduardo Dias qui convoqua plusieurs manifestations devant le Consulat

pour appeler l'Etat Portugais à reconnaître le temps de service militaire pour la pension aux anciens soldats Portugais au tournant des années 2000. Ce qui est devenu un de ses combats les plus connus et reconnus.

Ainsi, s'il s'est vite fait connaître au niveau national avec sa manière de négocier, son franc-parler, sa manière directe d'argumenter et ses mots d'esprit corrosifs, non sans humour, pour attaquer ses adversaires politiques et syndicaux, et en ne lâchant jamais le morceau, il va aussi se faire un nom au niveau international. Sa lutte pour les anciens militaires au Luxembourg et devant les ministères à Lisbonne, les réunions houleuses avec moultes secrétaires d'Etat et autres ministres Portugais, font rallié à la cause des anciens militaires des milliers d'immigrés Portugais en Europe et dans le monde.

Eduardo Dias est aussi à l'origine de la toute première convention collective dans le secteur du Nettoyage au début des années 2000, comme l'ont rappelé Nora Back et Carlos Pereira lors de la cérémonie de départ en pension d'Eduardo le 31 mars 2024 à l'OGBL.

Pendant de longues années, Eduardo a également pointé du doigt les retards fréquents et chroniques, et les réponses tardives ou absentes de la part de la Sécurité sociale Portugaise aux demandes de la CNAP-Caisse nationale d'assurance pension du Luxembourg pour comptabiliser les carrières mixtes des immigrés Portugais. Après beaucoup de manifestations et de pressions de la part de l'OGBL, de Carlos Pereira et d'Eduardo Dias, la réponse est venue sous la forme de permanences sociales et de séances d'information organisées conjointement par le CNAP



Caros portugueses

Desde o início de Janeiro que estou ao serviço da OGB-L, especialmente para me ocupar dos problemas dos portugueses, das suas preocupações, das suas necessidades.

Actualmente, a OGB-L representa cerca de 35 mil trabalhadores no Luxemburgo. Entre eles contam-se cerca de 8 mil imigrantes e destes mais de 3 mil são portugueses.

Com a OGB-L, os trabalhadores conseguiram ao longo dos anos melhores salários e mais regalias sociais.

Para que assim continue, no futuro, é necessário que cada vez mais trabalhadores se juntem à OGB-L. O número de trabalhadores portugueses sindicalizados deve aumentar para que unidos sejamos cada vez mais fortes.

Cada membro da OGB-L deverá ser um dinamizador do sindicato junto dos seus amigos e dos seus camaradas de trabalho, informando-os das vantagens de ser sócio da OGB-L.

Pertencer à OGB-L, é ser mais protegido face ao patronato, é poder contar conosco nos problemas de habitação enquanto locatário, em matéria de segurança social, etc.

Estou ao vosso dispor no Luxemburgo, rua d'Epemay, 19 (junto à Gare) ou pelos telefones 49 60 05/06/07.

Vamos todos lutar por um futuro melhor. Saudações fraternas. **Eduardo Dias**

↑ Article paru dans la revue «Actualités» (1/92) pour annoncer l'engagement de Eduardo Dias à l'OGBL



et la CNP-Caixa Nacional de Pensões du Portugal, qui ont déjà été menées à plusieurs reprises ces dernières années à Lisbonne et au Luxembourg. C'est également Eduardo Dias, Carlos Pereira et l'OGBL qui ont fait pression pour que l'Etat Portugais embauche au Consulat une fonctionnaire spécialisée qui traite les dossiers et problèmes liés à la Sécurité sociale Portugaise.

Plus tard, en 2018, c'est aussi les revendications d'Eduardo Dias, du département des Immigrés et de l'OGBL, qui mèneront à la signature d'un accord entre le Portugal et le Luxembourg pour la formation professionnelle des chômeurs Portugais avec des cours en langue maternelle. Accord que le gouvernement actuel fait mine d'oublier.

En 2019, Eduardo Dias fait suivre au département juridique de l'OGBL un cas qui fera aussi histoire: l'ambassadeur du Portugal au Luxembourg vient de renvoyer de sa résidence officielle une femme de ménage sans préavis ni ménagement. Elle y travaillait depuis 1993. La justice luxembourgeoise condamnera l'État Portugais à verser plusieurs indemnités, pour un montant total d'environ 20.000 euros, pour le licenciement abusif de cette employée.

En 2004, Eduardo Dias et son éternel complice et ami, dirigeant de la CGTP-In, Carlos Trindade, imaginent l'initiative «Rencontre des syndicalistes et dirigeants associatifs lusophones en Europe». La rencontre se déroule à Remich et réunit une petite centaine de dirigeants du monde associatif lusophone en Europe et les syndicalistes lusophones de plusieurs pays européens, comme la France, l'Espagne, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse et, bien sûr, le Portugal et le Luxembourg. Une rencontre qui depuis 20 ans a tellement de succès qu'elle a déjà connu plusieurs éditions, en 2009, 2012, 2018 et 2023.

Lutte politique & la «Grândola»

Sa reconnaissance au niveau international grâce à la lutte en faveur des anciens militaires Portugais va lui donner l'idée de se lancer en politique en posant sa candidature au Conseil des Communautés Portugaises (CCP), organe de consultation du gouvernement Portugais pour les affaires d'émigration, c'est-à-dire qu'Eduardo va être au plus près des autorités Portugaises pour faire mieux entendre ses revendications et doléances. Il y a siégé pendant deux mandats, entre 2004 et 2008 et entre 2011 et 2015, en représentation des Portugais du Luxembourg.

À un moment, il pensera même, sérieusement ou pas, à la Présidence de la République du Portugal, en créant d'ailleurs son propre hymne sous forme de fado humoristique, qu'il nous a chanté tellement de fois.

D'ailleurs et c'est un autre trait de caractère d'Eduardo Dias, il est un bon vivant et aime pousser la chansonnette, en l'occurrence, le fado. Ou bien alors, il aime chanter, une main sur le cœur et dans l'autre le poing fermé, sa chanson-fétiche, la «Grândola, Vila Morena», chanson de José Afonso, qui est devenu l'hymne de la Révolution des œillets de 1974. Selon Eduardo, «Grândola» devrait même être l'hymne national du Portugal. Il a d'ailleurs été un des fondateurs de l'association des amis du 25 avril au Luxembourg (A25A) au début des années 2000.

Connu pour son franc-parler et son humour corrosif, les patrons et politiciens qui ont eu à faire à lui savent de quoi il en retourne. Mais il y a aussi des exceptions, ces politiciens qu'Eduardo apprécie, comme Jean-Claude Juncker ou Nicolas Schmit. Parce que eux, ils gouvernaient «près du peuple», comme dit Eduardo et, qui plus est, ils l'écoutent et ils le considèrent comme la voix des immigrés et surtout de beaucoup de Portugais au Luxembourg.

Eduardo Dias a dirigé le département des Immigrés pendant 32 ans, entre janvier 1992 et mars 2024. Il en a été littéralement le visage, le corps, les bras, les jambes, faisant des milliers de kilomètres pendant 32 longues années au Luxembourg et dans toute l'Europe pour les immigrés, pour les

Portugais, pour l'OGBL. À l'occasion du 40^{ème} anniversaire du département des Immigrés, et même s'il fut impossible de réaliser une interview avec Eduardo Dias, due à des raisons indépendantes de notre volonté, on ne pouvait pas ne pas lui rendre hommage pour ses plus de trois décennies de dévouement et d'acharnement dans ses luttes syndicales, politiques et intellectuelles.

Au sein de l'OGBL, Eduardo Dias aura été au Comité exécutif du département des immigrés entre 1992 et mai 2024, lorsqu'il passe la main à Sonia Neves et José Luís Correia, qui lui succèdent comme secrétaires centraux du département en juillet 2024. Eduardo a été membre du Comité national de l'OGBL entre 1994 et 2024. Il fut aussi observateur du Comité exécutif de l'OGBL entre 2011 et mai 2024. Eduardo a pris sa pension le 31 mars 2024.

José Luis Correia



REFORÇAR A ACÇÃO SINDICAL

Mudar as leis em favor dos trabalhadores não é tarefa fácil, sobretudo em período de recessão económica. É necessário muita persuasão e um espírito de luta permanente. Mas não menos difícil é, após a aprovação de novas leis, de novos contratos colectivos, fazê-los aplicar. A existência da lei não basta para modificar de imediato comportamentos antigos. A luta pela conquista de novos direitos e regalias (e mesmo da sua defesa) é cada vez mais dura. A luta pela aplicação desses direitos e regalias é, e será, extremamente difícil sem a colaboração e o apoio dos trabalhadores directa ou indirectamente afectados pelo seu não respeito. Um sindicato só por si fica muito aquém daquilo que os seus dirigentes podem desejar. Um sindicato só por si não pode ir além daquilo que as suas estruturas pensam e conhecem. Mas um sindicato forte, como a OGBL, apoiado na colaboração e na participação dos seus sócios é capaz de conseguir aquilo que os trabalhadores individualmente não podem realizar. A tua colaboração é necessária para sabermos se os contratos colectivos são respeitados na tua empresa. Se os novos salários previstos pelos contratos ou pela lei são aplicados. A tua colaboração é necessária para sabermos se as condições de saúde e de segurança são postas em prática - botas de segurança, luvas, impermeáveis, andaimes em conformidade... Sabes que existem por ano milhares de acidentes de trabalho, com dezenas de mortes e centenas de feridos, por falta de respeito dessas condições de segurança? Toda a informação é importante para a nossa actividade e para a melhoria da tua situação no mundo do trabalho e na vida quotidiana.

Mas também é importante sabermos a maneira como és atendido nas diferentes administrações - "casas de maladia", caixa de prestações familiares, comunas, etc. O sindicato é mais vivo e actualizado se pudes contar com a tua colaboração. Contando contigo, tu podes melhorar a tua situação. Contando connosco!!

Edouardo Dias

Valerio De Matteis

« Le département des Immigrés a été créé pour intégrer, pas pour exclure »

Valerio De Matteis a été secrétaire central du département des Immigrés, qu'il a fondé au sein de l'OGBL en 1985, où il est resté jusqu'en 1993, moment où il a passé la main à Eduardo Dias.

Valerio est né en 1943 dans le village de San Demetrio ne' Vestini, Province de l'Aquila, dans la région des Abruzzes, en Italie. Arrivé au Luxembourg en 1961, il devient apprenti-coffreur dans le secteur du Bâtiment pendant deux ans. Il rentre au pays pour accomplir son service militaire et revient au Grand-Duché en 1965, où il va travailler dans la même entreprise.

«Je me suis inscrit dans un syndicat et c'est seulement après que l'on m'a dit que c'était le syndicat chrétien. Je suis tout de suite retourné, j'ai tout annulé et c'est là que je me suis inscrit au LAV», nous raconte-il aujourd'hui en rigolant (LAV, syndicat historique dont l'OGBL est issu).

«J'ai commencé le travail syndical avec des groupes d'ouvriers dans les entreprises où j'ai travaillé avant même que les délégations syndicales ne soient légales au Luxembourg. Quand la loi sur les délégations syndicales est passée [en 1979], nous avons tout de suite commencé à recruter des travailleurs pour devenir délégués syndicaux. Mes deux frères [Duilio et Adolfo De Matteis] m'ont beaucoup aidé dans ce travail de recrutement. En 1978, j'ai été engagé comme secrétaire ITAL au LAV, qui une année plus tard est devenu l'OGBL». L'organisation ITAL est un service d'assistance et de consultation sociale fondé par le syndicat italien UIL pour les travailleurs, retraités et citoyens Italiens à l'étranger.

«L'idée de créer un département des Immigrés au sein de l'OGBL en 1985 m'est venu,

car pour moi les immigrés n'avaient pas la possibilité d'intégrer le syndicat, car les réunions des sections étaient en luxembourgeois, parfois quelqu'un traduisait, mais c'était difficile à suivre pour les étrangers. J'en ai parlé à Castegnaro et il a été d'accord.»

«Il y a eu des critiques à la création du département des Immigrés à l'OGBL, notamment dans la presse, en nous accusant de vouloir créer un ghetto. J'ai répondu que c'était justement le contraire, que nous voulions intégrer les immigrés à l'OGBL et pas les exclure. Quand nous parlons une langue que les gens parlent, cela facilite le contact».

Valerio devient ainsi le premier secrétaire central du département et son frère Adolfo un des premiers présidents. «Au début, les membres du département n'étaient pratiquement que des Italiens. Après, les Portugais sont venus aussi. Il y a eu une grosse vague d'immigration Portugaise [le Portugal accède à la CEE en 1986] et très vite beaucoup ont commencé à adhérer à l'OGBL.».

«Notre premier travail, ce fut de faire des réunions dans tout le pays pour recruter des gens à l'OGBL et au département des Immigrés. Les premiers comités régionaux que nous avons créés ce sont le comité Sud et le comité Nord. Et quand Eduardo Dias est arrivé, nous avons créé le noyau dur du département, lui avec les Portugais, moi j'ai continué avec les Italiens, et je suis retourné travailler avec le secteur du Bâtiment.»

Parmi les moments forts de ses luttes syndicales à l'OGBL, Valerio se souvient. «Je me rappelle d'avoir travaillé avec Castegnaro pour signer la première convention collective du Bâtiment».



Mais la «lutte des carreleurs a été un des moments les plus marquants. Ça a duré plus de trois semaines et nous avons réussi à bloquer tout le secteur. Parfois la police n'était pas tendre avec nous pendant ces grèves». Les grèves victorieuses des carreleurs en 1984, 1985 et 1995, comprennent effectivement les plus longues grèves qu'ait connues l'OGBL. En 1995 notamment, les carreleurs ont en effet fait grève pendant presque un mois, pour le renouvellement de leur convention collective. «Finalement, après une nuit entière passée dans une réunion avec Juncker [Premier ministre du Luxembourg, 1995-2013] et le patron de la fédération des carreleurs, nous sommes ressortis avec la convention collective signée», se réjouit encore aujourd'hui Valerio.

José Luís Correia



↑ Félix Braz avec John Castegnaro, Pablo Sanchez, Eduardo Dias, Carlos Pereira, entre autres membres de l'OGBL, années 1990



↑ Fête populaire du département des immigrés, années 1990



↑ John Castegnaro et Carlos Pereira lors d'une Fête de la «Sinistra»
(parti de la gauche italienne), années 1990



↑ Le département des Immigrés en 1993

Adolfo De Matteis

« Sans la lutte syndicale, on n'a rien »



Adolfo De Matteis est né en 1941 (84 ans) dans le même village que son frère Valerio, San Demetrio ne' Vestini, Province de l'Aquila, dans la région des Abruzzes, en Italie. «Dans la même maison!» il tient à faire cette précision. Adolfo arrive au Luxembourg en 1960.

Adolfo a été le premier président du département des Immigrés. Il a d'ailleurs été élu président à plusieurs reprises avant de quitter le département des immigrés en 1999, quand il a approché l'âge d'aller en pension.

«À l'OGBL, j'ai commencé comme délégué dans le secteur du Bâtiment, ce que je faisais déjà au LAV. Quand le département des Immigrés a été créé, les membres étaient surtout issus du secteur du bâtiment, car c'était un secteur où on faisait déjà la lutte pour les immigrés. Donc, les premiers membres du département étaient surtout italiens, espagnols, beaucoup de Portugais

sont arrivés très vite, et des femmes aussi, notamment du secteur du nettoyage. C'est une époque où l'on a grandi très vite en membres au département des Immigrés.»

C'est pour cela aussi qu'Adolfo devient tout naturellement le premier président du département, car il se battait déjà pour les immigrés dans le bâtiment et le fait de travailler étroitement sur ce front avec son frère, Valerio De Matteis, qui était secrétaire du département des Immigrés, a également aussi contribué au fait qu'il assume la présidence du département.

Il admet qu'au début, au département des Immigrés, «on ne connaissait pas trop les sujets politiques, car à la base nous étions des ouvriers», mais il se rappelle qu'ils ont commencé à se former pour être plus actifs et réactifs dans l'action politique. «Finalement, avec le temps on a quand-même réussi à faire avancer beaucoup de sujets, car on envoyait régulièrement des avis à la Chambre du Travail sur des projets de loi» (aujourd'hui Chambre des salariés), qui les discutait et faisait suivre ces avis et revendications au gouvernement, «surtout parce que l'on avait des avis plus proches de la réalité sociale et du monde du travail des immigrés que les politiciens». Néanmoins, Adolfo regrette le fait que parfois, quand-même, leurs avis étaient «écoutés, mais pas vraiment entendus ou compris».

Adolfo nous parle des premières luttes politiques du département: la revendication du droit de vote pour les immigrés aux élections sociales, par exemple. D'ailleurs, après que la loi relative aux chambres professionnelles a été votée en 1993, permettant aux étrangers de voter pour ces organes consultatifs du gouvernement, Adolfo se rappelle d'avoir été «le premier immigré à avoir été élu à la Chambre du Travail».

«On a aussi contribué à faire changer des avantages et des lois qui ne s'appliquaient

qu'aux Luxembourgeois et pas aux étrangers, ou qui ne bénéficiaient qu'aux résidents et pas à ceux qui habitaient dans un autre pays, comme les allocations familiales ou l'assurance dépendance.» L'assurance dépendance est d'ailleurs, encore aujourd'hui, un des dossiers sur lequel le département travaille, car si un pensionné retourne dans son pays d'origine, il perd certains avantages de l'assurance dépendance.

Adolfo nous dit qu'il suit avec beaucoup d'intérêt l'actualité politique et l'actuel bras de fer entre les syndicats et le gouvernement. Il reconnaît que la lutte syndicale était peut-être plus facile à son époque. «Je pense que dans les années 1980 à 2000 il y avait beaucoup de travail et on a eu plus de possibilités pour faire beaucoup d'avancées au niveau social, au niveau salarial, aussi avec les conventions collectives et les réglementations de sécurité, par exemple. Aujourd'hui c'est peut-être plus compliqué au niveau économique, mais chacun doit y mettre du sien et il ne faut pas juste faire le jeu du patronat. Et surtout il faut lutter. Sans la lutte syndicale on n'a rien.»

Naturellement, explique-t-il, «quand la nationalité des membres immigrés du département a commencé à changer» [il y avait de moins en moins d'Italiens et de plus en plus de Portugais], Adolfo a décidé qu'il était temps de ne plus présenter sa candidature à la présidence. «En plus, l'âge de la pension arrivait».

José Luís Correia



NON

à la discrimination des immigrés et des travailleurs frontaliers

L'OGB-L revendique en faveur des travailleurs immigrés et frontaliers

- le droit au travail et la stabilité de l'emploi,
- le maintien du pouvoir d'achat des revenus,
- une amélioration des conditions de vie et de travail,
- une égalité des chances dans les domaines de la promotion sociale et de la formation,
- une participation active à la vie économique et sociale,
- le droit de vote à toutes les élections sociales,
- le droit à un logement décent,
- le droit à leur identité culturelle.

L'OGB-L s'oppose à toute discrimination des immigrés et frontaliers et plus particulièrement dans les domaines des caisses de maladie et du fonds de chômage. Il défend tous les salariés sans distinction de race.

OGB-L
Uni
Résolu
Combatif

OGBL 3

CGTP-IN

OGB-L Departamento Imigrados

Festa de Solidariedade com os imigrados portugueses no Luxemburgo

Centro Polyvalente de SCHIFFLANGE
Sabado dia 20 de setembro 20 horas (Preço de entrada 250.- F)

GRANDE BAILE com a orquestra "OS APOLOS"
Dança folclore com o grupo "AS CANTARINHAS" de Differdange e com o cantor



PAULO DE CARVALHO

discos polygram

Domingo dia 21 setembro de 1986 (entrada livre)

10.00 horas: Abertura duma exposição artesanal e fotografica portuguesa.
11.00 horas: Concerto por a HARMONIA SINDICAL DO OGB-L
12.00 horas: Cozinha a portuguesa com petiscos - peixe - croquettes de bacalhau - feijoadas - caldo verde - breihas
14.30 horas: Dança folclore com o grupo "JUVENTUDE PORTUGUESA" Dudelange
15.00 horas: DEBATE - L'OGB-L para a defesa dos imigrados ao Luxemburgo. Portugal na CEE-Segurança social dos trabalhadores portugueses cidadãos da Europa.
17.30 horas: Dança folclore com o grupo "PROVINCIAIS DE PORTUGAL" Esch-sur-Alzette

JUNTA-TE A NOS

↑ 1^{re} Fête de l'Immigration, organisée par le département des Immigrés à Schiffflange avec le chanteur Paulo de Carvalho, 1986

ACTUALITES

Luxembourg, septembre 1993 N° 7

LE DÉPARTEMENT DES IMMIGRÉS À REMICH



ASSEMBLEES GENERALES IMMIGRES

Vendredi 23 mars 1984 à 20 heures CASINO BONNEVOIE II étage
Orateur: Jos. Kratochwil

Samedi 31 mars 1984 à 15 heures MAISON SYNDICALE Differdange
Orateur: Johnny Thiry

Samedi 31 mars 1984 à 20 heures MAISON DU PEUPLE Esch
Orateur: Johnny Lahure

ction „Sécurité Chantiers 1984”

Département des Immigrés

FETE DE L'IMMIGRATION

Samedi, le 10 Octobre 1987
Débat - Musique - Folklore

Ademar Rodrigues

Syndicaliste et anti-conformiste



Ademar Rodrigues a été président du département des Immigrés de l'OGBL entre 2002 et 2008. Aujourd'hui il est âgé de 73 ans. Originaire de Carrazeda de Ansiães, il réside actuellement à Santa Cruz do Douro, dans la commune de Baião (Nord du Portugal). Il a habité pendant 22 ans au Luxembourg, entre 1987 et 2009. En arrivant au Luxembourg il est tout de suite devenu membre de l'OGBL, nous dit-il avec fierté.

Aujourd'hui encore, plus de 15 ans après avoir pris sa retraite et être retourné au Portugal, il continue d'afficher fièrement son militantisme syndical et est toujours un «homme de la lutte syndicale et politique». Quand arrive le moment des élections sociales au Luxembourg, il met sa veste OGBL, sa casquette rouge et le drapeau de notre syndicat, qui faisait partie de ses bagages de retour au pays, et il s'affiche fièrement avec sur les réseaux sociaux (voir photo).

Ademar nous dit qu'il continue à suivre l'actualité luxembourgeoise sur les sites d'actualités et les réseaux sociaux, et revient souvent au Luxembourg. « J'ai encore de la famille au Luxembourg. Nous étions cinq frères et sœurs là-bas, mes deux frères sont rentrés au Portugal en 2018, lorsqu'ils ont pris leur retraite. Et j'ai bien sûr encore beaucoup d'amis au Luxembourg, que j'ai rencontrés grâce à mon engagement dans le syndicat, dans le monde politique, dans des associations comme le Grupo Desportivo Os Lusitanos, dont j'ai été président de 2005 à 2007. Parmi les politiciens, je suis ami avec Alex Bodry (ministre de plusieurs portefeuilles, 1989-1999), Mars Di Bartolomeo (ministre de la Santé du Luxembourg, 2004-2013) ou Lucien Lux (ministre des Transports, 2004-2009).

Ademar nous raconte son arrivée au Luxembourg. «Je suis parti du Portugal à la recherche d'un emploi, comme tous les émigrants. En 1979, j'étais déjà aller travailler en Irak, mais la situation dans le pays a changé et j'ai dû retourner au Portugal. Grâce à mon beau-frère, j'ai eu l'occasion d'aller au Luxembourg pour travailler chez Soludec en 1987. J'ai commencé comme ferrailleur sur le chantier de la douane de Wasserbillig, mais je suis rapidement devenu machiniste, car j'avais déjà une expérience des machines lourdes au Portugal. J'avais travaillé sur des routes, des autoroutes, des ponts et des terrassements en tant que machiniste et conducteur-manœuvre de camions et d'engins lourds tels que des pelleteuses, des engins rotatifs, des chenilles et autres, pour des entreprises telles que Soares da Costa, Engil (aujourd'hui MotaEngil), chez Serafim da Fonseca Santos, à Penafiel, ou chez Henriques Jorge dos Reis, à Bombarral. Au Luxembourg, après Soludec, j'ai travaillé chez CoBétons, qui a ensuite été racheté vers 2001 par Bétons Feidt, où je suis resté jusqu'en 2009, date à laquelle j'ai pris ma retraite.»

Quand nous lui demandons comment il est entré au département des Immigrés de l'OGBL, il se souvient: «Je vivais à Bonnevoie et le président de la section OGBL local, Norbert Heinen, sachant que j'étais membre de l'OGBL, m'a invité à rejoindre la section. À l'époque, la section comptait une majorité de Luxembourgeois et j'ai commencé à y amener de plus en plus de Portugais et d'Italiens. Je suis devenu vice-président de la section. Vers 1993, Eduardo Dias m'a invité à intégrer le département des Immigrés, ou étaient déjà mes grands amis José Nunes Pinto (ancien président du Syndicat du Bâtiment) et Manuel Bento (ancien délégué OGBL). Et c'est aussi Eduardo qui m'a encouragé à être candidat à la présidence du département en 2002.»

«Le département des Immigrés comptait il y a 25 ans quelque 27.000 membres et donc nos principales luttes ont été la demande de double nationalité et le vote pour les résidents étrangers aux élections européennes, communales et législatives. Il ne manque plus que l'accès aux élections pour le Parlement, les autres batailles on les a gagnées. Et nous avons aussi beaucoup lutté pour de meilleures conditions dans le Bâtiment et le Nettoyage, secteurs où travaillent beaucoup d'immigrés», rappelle Ademar.

«À l'OGBL, je regrette beaucoup la disparition de ce grand homme qu'était John Castegnaro (fondateur et président de l'OGBL entre 1979 et 2004, décédé en 2012), et je suis ami avec Jean-Claude Reding (président de l'OGBL, 2004-2014), Carlos Pereira (membre du Comité exécutif de l'OGBL) et Eduardo Dias (secrétaire central du département des Immigrés, 1993-2024), Armand Drews (ancien secrétaire central, décédé en 2020), Valério De Matteis (ancien secrétaire central du Syndicat du bâtiment de l'OGBL et premier secrétaire central du département des Immigrés de 1985 à 1993), Adolfo De

Matteis (président du département des Immigrés de l'OGBL, années 1980/1990) et de tant d'autres. J'avais et j'ai toujours de grands camarades et de grands amis au Luxembourg, que je considère comme ma deuxième patrie.»

Au Portugal, Ademar avait déjà baigné dans les luttes syndicales. «J'avais été vice-président du Syndicat du Bâtiment lorsqu'il s'appelait encore 'Sindicato dos Officiais Pedreiros Correlativos e Afins' (Syndicat des maçons et assimilés), qui a ensuite été dissous et rebaptisé 'Sindicato da Construção Civil da Zona Norte' (Syndicat du bâtiment du Nord). J'ai participé aux grandes manifestations qui ont suivi le 25 avril 1974 (Révolutions des œillets), et j'ai également été lié au Mouvement des forces armées (MFA) par le biais du RASP, le Régiment d'artillerie de la Serra do Pilar. Mais déjà avant ça, j'avais été délégué syndical à la 'Sociedade de Investimentos José Mariani', à Vila Nova de Gaia. Je pense que mon vrai engagement syndical et politique est né avec les revendications qui ont suivi le 25 avril 1974. Je ne suis arrivé au Portugal qu'en septembre 1974, en provenance de la Guinée Bissau, où j'ai passé 23 mois et 28 jours et où j'ai été blessé trois fois au combat. Or, en septembre 1974, nous étions en pleine période de revendications. Je suis retourné dans l'entreprise où je travaillais à Vila Nova de Gaia et j'ai fait partie du groupe qui formulait les revendications, d'autant plus que nous avions le soutien des Capitaines d'avril (militaires qui ont lancé la Révolution des œillets).»

Sur la lutte syndicale et politique, Ademar dit ne jamais avoir refusé «un combat juste, une bonne bagarre ou une bonne discussion. Depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours été un anticonformiste. Je ne supporte pas les injustices, j'aimerais que la société soit plus juste, plus fraternelle, que l'argent soit réparti différemment et qu'il y ait moins de corruption».

Rentré au Portugal, il s'est aussitôt lancé dans la politique. «Je suis depuis longtemps militant du Parti socialiste portugais et au Luxembourg j'ai également été militant du LSAP. Je suis entré en politique au Portugal parce que José Luís Carneiro (actuel secrétaire général du PS portugais) lorsqu'il s'est représenté à la mairie de Baião, m'a invité à devenir membre de l'Assemblée municipale. Les questions d'émigration continuent de m'intéresser.»

Pourtant le Luxembourg et l'OGBL lui manquent, avoue-t-il. «Le Luxembourg est ma deuxième patrie. Il m'a donné du travail,

la possibilité de mieux vivre et, aujourd'hui, une retraite qui me permet de mener une vie décente ici au Portugal. Mais ce qui me manque le plus, c'est la convivialité avec mes collègues du syndicat et des associations. Les bonnes discussions syndicales me manquent. J'ai connu une bonne période pour être syndicaliste. Entre nous, les syndicalistes, nous disions: «Quand Jean-Claude Reding (président de l'OGBL, 2004-2014) tousse, Jean-Claude Juncker (Premier ministre du Luxembourg, 1995-2013) attrape aussitôt un rhume! (rires). Ces luttes syndicales me manquent et mes camarades de lutte aussi, ceux qui ne reculaient devant rien. Parce que l'OGBL lui manquait trop, en 2014 il est même venu exprès au Luxembourg pour participer en tant qu'invité au 7^{ème} congrès de l'OGBL. «J'ai reçu une standing ovation de tous les participants du congrès et ça m'a beaucoup ému.»

José Luís Correia



Alessandro Testi

«Nous sommes une force qui doit faire la différence»



© Fabio Bottani

Avec plus de 50 ans de syndicalisme à son actif, Alessandro Testi est un des plus anciens membres de l'OGBL encore en activité dans notre département des Immigrés.

Il est né en 1947 dans un petit village près de Mercato Saraceno, dans la province de Forlì-Cesena, en région Emilia-Romagna, en Italie. Il arrive au Luxembourg à 11 ans, en 1959, avec ses parents et ses deux sœurs. Il y fréquente l'école européenne et devient par après mécanicien automobile dans le Garage Renault.

Il adhère au LAV dans les années 1960 et devient délégué du personnel à juste 25 ans, en 1972, ce qu'il continuera à faire en endossant les couleurs de l'OGBL après 1979, et ce jusqu'à la fin des années 1990. Il prend sa pension en 2004. Mais même en pension, il continuera à être un membre actif du département des Immigrés, notamment au sein du comité régional de Esch/Alzette.

«J'ai rejoint le département des Immigrés en 1990, cinq ans après sa création. J'ai toujours été bien accueilli. Je suis entré dans ce département parce que, dans les autres réunions de l'OGBL et des sections, tout le monde parlait luxembourgeois. Je comprends bien cette langue, mais je ne me sentais pas à l'aise pour la parler. Et dans le département des Immigrés, je pouvais intervenir dans une langue que je maîtrise mieux, le Français. J'avais des demandes à formuler et j'y ai toujours trouvé des réponses», nous raconte-t-il.

Alessandro s'y est toujours plu aussi parce que, dit-il, le département des Immigrés était un bouillon de cultures de plusieurs nationalités et c'est uniquement là que la force des immigrés dans l'OGBL était visible et tangible.

«Le département des Immigrés a toujours pu compter sur la participation de nom-

breux Italiens, puis de nombreux Portugais et Yougoslaves. Je me souviens que nous étions environ 15.000 travailleurs immigrés inscrits à l'OGBL dans les années 1990 et donc je vois comme une grande victoire le fait d'avoir obtenu, en tant que département des Immigrés, deux ou trois membres étrangers au Comité national de l'OGBL.»

«En ce qui concerne les défis futurs, je pense qu'il serait important d'avoir plus de membres étrangers au Comité national de l'OGBL, afin de pouvoir contribuer au développement de l'OGBL à 360 degrés.»

«Nous devons être considérés comme une force qui fait la différence. Et puis aujourd'hui, surtout aujourd'hui, un syndicat doit être fort et être compris dans de nombreuses langues étrangères. Il doit être de plus en plus ouvert à toutes les réalités étrangères présentes sur le territoire», préconise Alessandro Testi, du haut de ses 78 ans, dont plus de 50 ans au service du syndicalisme, d'abord au LAV, après à l'OGBL et au département des Immigrés.

Quand on lui pose la question s'il n'a jamais pensé à être président du département des Immigrés, puisqu'il en fait partie depuis 35 ans, il nous répond modestement qu'il n'a jamais eu cette ambition et qu'il n'a toujours voulu que travailler pour l'OGBL et les immigrés.

Pour finir, il a insisté pour laisser un message: «Je tiens à remercier chaleureusement trois femmes qui font beaucoup en ce moment pour le département des Immigrés: Cristina Martella, Dores Azeredo et Sónia Neves.»

Maria Grazia Galati/JLC



40 ans Département des Immigrés



CAMPAÑA DE RECRUTAMENTO DOS TRABALHADORES PORTUGUESES

"NÃO TE DEIXES ENROLAR"

Outubro 92 a Março 1993

Um enorme sucesso !

Mais 900 trabalhadores portugueses inscreveram-se na OGB-L!

A Região Centro da OGB-L e o seu Comité de Imigrantes organizaram uma campanha de recrutamento dirigida aos trabalhadores portugueses durante os últimos 6 meses, com o lema "Não te deixes enrolar".

Para sensibilizar e informar os trabalhadores portugueses, fizeram cartazes, prospectos e brochuras que foram distribuídos nas empresas, nos cafés e nas associações onde os portugueses se reúnem.

Foram organizadas sessões de informação e um grande baile de amizade teve lugar no Centro Cultural de Hollerich, em que participaram mais de 500 pessoas.

Ceminas de prospectos e brochuras foram distribuídas frente à estação do Luxemburgo e noutras locais da cidade.

Também no Festival da Imigração foi distribuído muito

material de informação e esferográficos alusivos à campanha.

O trabalho desenvolvido foi compreendido pelos trabalhadores que aderiram em grande número à OGB-L.

Entre o mês de Outubro de 92 e o dia 31 de Março de 1993, foram 949 trabalhadores que se inscreveram na OGB-L. Na Região Centro mais 365 novos membros.

Os militantes da OGB-L trabalharam bem!

No dia 17 de Abril realizamos uma festa que contou com a presença de 80 pessoas no "café de la Place" onde foram distribuídos prémios aos melhores recrutadores e um sorteio foi feito entre os novos membros.

Os melhores recrutadores foram: Pedro Tavares, de Laroche; Francisco Pappila, de Bous; Avulino G. Leis, de Niederfeulen; Joaquim S. Robalo, de Niederstein; Joaquim da Silva, de Heinscheid; Adolfo de Matreia, de Clemency; Jean Kumielan, de Schiffange;

Victor H. Rodrigues, do Luxemburgo e Gianfranco Ascani, do Luxemburgo.

Na festa de encerramento usaram da palavra Jean Lichtfous, presidente da Região Centro, Fernando Costa, Presidente do Comité de Imigrantes, Torres Costa, secretário-geral da UGT, de Portugal e Romain Binsfeld, membro do Executivo da OGB-L. Também esteve presente Armand Barmich, do Executivo da OGB-L.

Algumas especialidades portuguesas e vinho luxemburguês encerraram a festa que decorreu num ambiente de bom convívio.

Agora é preciso que a campanha de recrutamento continue! Que cada vez maior número de portugueses se sindicalizem na OGB-L.

**OGB-L, a força motriz!
OGB-L, a força do progresso!**

Franz Waldbillig
e Eduardo Dias

"O MUNDO DO TRABALHO"

Um programa de informação para os trabalhadores portugueses

apresentado por **EDUARDO DIAS**

TODOS OS SABADOS entre as 11 e as 11,30 Horas

na **RADIO LATINA 101.2 e 103.1 FM**

Sindicato dos Serviços Privados da Higiene e Limpeza

MULHERES DA LIMPEZA DEFENDAM OS VOSSOS DIREITOS!

O sector da limpeza é o segundo maior empregador de mulheres dentro das actividades económicas. As mulheres da limpeza são muitas vezes consideradas como "mulheres de limpeza".

A maioria das mulheres deste sector são: estrangeiras, principalmente portuguesas, africanas e brasileiras.

É um sector onde as condições de trabalho são muito precárias, os salários são baixos e as condições de trabalho são muito duras.

Tudo isto não afecta apenas as mulheres, mas também os seus filhos, que vivem em condições de pobreza e de insegurança.

A OGB-L, desde há muito de tempo, quer ajudar as mulheres da limpeza a melhorar as suas condições de trabalho e a defender os seus direitos.

Ajudar as mulheres a lutar por melhores condições de trabalho e melhores salários é uma das prioridades da OGB-L.

Trabalhamos para melhorar as condições de trabalho e os salários das mulheres da limpeza.

Esperamos que seja para todos!

Para mais informações, contacta a OGB-L.

Apresenta a tua proposta e a proposta das tuas colegas no sector da limpeza, organizada pela OGB-L.

É importante a tua participação e a tua participação é importante para as tuas colegas.

Reservam-se para divulgação, mediante da empresa onde trabalham, contactando com José Roberto Carreira - 44 30 10 10 - pelo telefone 44 30 10 10 - pelo fax 44 30 10 10 - ou pelo e-mail 44 30 10 10.

ROBERTO CARREIRA

Le syndicalisme vu d'en bas

Deux femmes à la tête du combat

Nous étions réunis pour filmer une petite vidéo à l'occasion des 40 ans du département des Immigrés de l'OGBL. Sónia Neves, ancienne présidente du département, et Dorés Azeredo, l'actuelle, avaient accepté de revenir sur leur parcours. Mais très vite, la discussion s'est éloignée du cadre un peu figé de l'interview. Caméra éteinte, les phrases se délient, les rires fusent, la complicité se révèle. C'est dans ces moments-là que la parole devient la plus vivante. Deux femmes, deux migrantes venues du Portugal, deux travailleuses qui ne se destinaient pas au syndicalisme et qui, pourtant, portent aujourd'hui une part importante de ses combats. Sónia est désormais secrétaire centrale du syndicat nettoyage de l'OGBL, co-responsable du département des Immigrés et du département des personnes en situation de handicap, et elle siège aussi à la Chambre des salariés. Dorés cumule la présidence du département des Immigrés, celle du syndicat Nettoyage et plusieurs mandats nationaux, dont également un mandat à la Chambre des salariés. «J'aurais jamais cru que j'avais ça dans le sang», souffle Sónia, presque étonnée de son propre parcours. Et pourtant, leur engagement est devenu une évidence. Pas de plan de carrière, pas de calcul politique: seulement la conviction que trop d'injustices ne pouvaient rester sans réponse

Des parcours ordinaires devenus politiques

«Moi, je suis arrivée du Portugal à quinze ans», raconte Dorés. «J'ai commencé à travailler dans le nettoyage et ça fait presque vingt-quatre ans que j'y suis» Sónia enchaîne: «Moi aussi, née au Portugal, mais arrivée ici toute petite, à trois mois, avec mes parents. J'ai travaillé dans le commerce avant de rejoindre l'OGBL. On peut presque dire que je suis née ici» Ces récits semblent simples, mais ils condensent l'histoire de milliers de familles



au Luxembourg. Une immigration d'abord très masculine, centrée sur le bâtiment et l'industrie dans les années 1960-70, qui s'est ensuite féminisée, notamment dans le commerce, l'horesca et dans les métiers du care: le nettoyage, les soins aux autres. Des métiers indispensables qui font tenir la société debout, mais rarement valorisés. «Dans le nettoyage, c'est presque toutes des personnes immigrées et presque toutes des femmes», observe Dorés. Ce secteur concentre toutes les formes de précarité: bas salaires temps partiels imposés, horaires décalés. Sónia nuance cependant: «Aujourd'hui, on retrouve partout des personnes venues d'ailleurs, dans la santé, la finance, l'enseignement, l'industrie. Sans elles, le Luxembourg ne fonctionne pas» Leur constat rejoint ce que montrent les études: sans la main-d'œuvre étrangère, le pays ne tournerait pas. Et pourtant, beaucoup de ces métiers restent invisibilisés, considérés comme «peu qualifiés», quand

bien même ils demandent une résistance physique et psychologique considérable

Beaucoup d'injustice: l'engagement par nécessité

C'est face aux injustices que la décision de s'engager a pris forme. Sónia se souvient: «Mes parents étaient immigrés, moi aussi. J'ai vu trop d'injustice» Pour Dorés aussi, le déclic est venu du quotidien: «Dans le nettoyage, tu vois beaucoup d'abus. C'est pour ça que je me suis engagée, pour aider, pour intégrer»

Ni l'une ni l'autre n'avaient pourtant cherché le militantisme. On les a un peu poussées, oui, mais pas par hasard: on avait vu en elles cette capacité rare de reconnaître les injustices et de vouloir les combattre. «Moi je ne voulais pas initialement», raconte Dorés en riant. «Ça faisait dix ans qu'on me disait d'être déléguée. J'ai toujours dit non. Et puis un jour, j'ai dit oui» Sónia complète:

«Moi non plus je n'étais pas syndicaliste à la base. J'ai dit oui, sans savoir dans quoi je mettais les pieds. Après, quand tu vois les injustices, tu ne peux plus reculer» La suite a prouvé qu'on ne s'était pas trompé: leur engagement n'a jamais failli. Elles étaient, finalement, faites pour ça.

Leur expérience illustre une vérité trop souvent oubliée: l'égalité «formelle» garantie par les lois ne se traduit pas en égalité réelle dans les faits. Sur le papier, le Luxembourg est doté d'un cadre juridique contre les discriminations, mais au travail, dans le logement, à l'école, les discriminations persistent. C'est précisément là que leur engagement syndical joue un rôle: rendre visibles ces réalités que les statistiques ignorent. «On voit tout», résume Dorés. Des diplômes jamais reconnus, des carrières bloquées, des refus de logement pour des noms et des visages jugés trop étrangers, des accents moqués. Sónia renchérit: «Dans un entretien d'embauche, deux personnes peuvent avoir le même diplôme. Mais si l'une parle luxembourgeois et pas l'autre, ce sera vite plié, même si ce n'est pas nécessaire pour le poste».

Être femme, c'est déjà une lutte

Elles savent que leur place a aussi une dimension symbolique. «Être femme, c'était déjà bien pour le département» explique Sónia. «On a eu beaucoup d'hommes avant. Mais nous, on est immigrées aussi, on a vu nos parents, on sait» Dorés ajoute: «Ce n'est pas toujours évident comme femme dans un monde politique, syndical. Mais on a une autre façon d'écouter, une autre sensibilité». Leur présence en tête du département des Immigrés n'est pas un simple détail. Certes, le syndicalisme a évolué: il existe aujourd'hui un département Equality très actif, des présidentes à la tête de syndicats sectoriels et une présidente au niveau national, des militantes très visibles. De grands pas ont été franchis, mais certaines résistances du

quotidien persistent. Et il y a surtout la question de la multiple charge. Le travail salarié, le travail à la maison qui leur incombe encore principalement et leur engagement syndical: la fameuse «double peine» devient une triple peine. «C'est une bonne fatigue», sourit Dorés. «Parce qu'on se dit qu'on est utile, qu'on change un petit peu les choses» Sónia reconnaît: «Bien sûr qu'il y a des jours où on veut tout arrêter. Mais on s'appelle, on se soutient, et le lendemain on redémarre» Elles rient parfois de leur «agenda de ministre» sans chauffeur ni secrétariat. Mais derrière l'humour, il y a une vérité: elles ne s'imaginent plus vivre autrement

Tout n'a pourtant pas été simple. Sónia confie: «Mes parents n'ont jamais vraiment accepté mon engagement. Pour eux, une femme migrante, ça ne doit pas trop parler» Dorés, elle, raconte les obstacles plus pratiques: «Moi, écrire en français c'était difficile. Je n'avais jamais touché un ordinateur. Mais j'ai appris. On apprend sur le tas» Le syndicalisme a été pour elles une école de l'émancipation. Lire des documents, écrire des mails, prendre la parole fièrement: autant de compétences conquises au fil des années. Et une manière de lutter contre l'idée que les personnes immigrées devraient rester discrètes, reconnaissantes d'être «tolérées». En ce sens, leur trajectoire contredit frontalement les discours conservateurs qui voudraient enfermer les femmes migrantes dans la discrétion et l'effacement

La force dans le collectif

Quand on leur demande ce qui les a le plus marquées, Dorés ne réfléchit pas longtemps: «Les moments qui comptent, c'est quand on est tous ensemble. Aux manifestations, aux réunions. Partager, lutter, c'est ça qui compte»

Le département des Immigrés s'organise autour de cinq régionales, chacune avec

ses propres initiatives, reliées par un exécutif national. Cette structuration permet d'ancrer les luttes dans les territoires tout en gardant une voix collective. La composition du département reflète les grandes tendances migratoires du pays: les migrations dites «traditionnelles», comme la portugaise ou l'italienne, mieux représentées, et les nouveaux arrivants que le département cherche à intégrer davantage. Les thématiques sur lesquelles elles travaillent reflètent aussi les tensions contemporaines: montée des discours xénophobes en Europe, tentatives de remettre en cause les droits acquis, invisibilisation des discriminations sous prétexte que la loi protège déjà. Quant aux défis principaux, ils sont clairs: reconnaissance des diplômes, lutte contre les discriminations, accès au logement, pensions dignes. Sónia résume sans détour: «Il faut lutter. Parce que ce qui arrive n'est pas bon. On est prêtes à aller dans la rue»

Ce qui frappe, ce n'est pas seulement ce qu'elles disent, mais comment elles le disent: avec sincérité, sans jargon, avec un humour qui aide à supporter ce qui ne l'est pas. Quand la caméra s'éteint, la parole devient plus directe. On sort du discours convenu pour retrouver l'essence même du syndicalisme: une parole forgée par l'expérience, par le vécu du travail. Et c'est peut-être là la plus belle leçon de ces quarante ans du département des Immigrés: sans femmes comme Sonia et Dorés, venues du terrain, sans plan de carrière politique mais avec une rage juste face à l'injustice, aucune organisation ne tiendrait debout

Jessica Lopes

A close-up photograph of a group of people's hands stacked on top of each other in a circular formation. The hands are of various skin tones, representing diversity. Some people are wearing casual clothing like t-shirts and jeans, while others have accessories like a colorful beaded bracelet and a metal watch. The background is slightly blurred, focusing attention on the hands.

Programme d'action

40 ans de lutte

pour les immigrés

Le département des Immigrés de l'OGBL a été créé en 1985 pour lutter contre toutes les discriminations et pour améliorer les conditions de travail et de vie de tous les immigrés.

Malgré son combat permanent, l'objectif visant à construire une société plus juste reste toujours d'actualité.

Un catalogue de revendications reflétant les principales préoccupations des immigrés, comme les discriminations, des droits égaux pour tous, l'accès pour tous aux soins de santé, la formation continue, etc. a été approuvé lors de notre Conférence nationale de l'immigration en 2024. L'accès au logement y occupe une place toute particulière. En effet, si ce problème affecte l'ensemble de la société, il touche plus particulièrement les immigrés, puisqu'il s'agit de la frange de la population qui dispose des revenus les plus faibles. Toutes ces revendications font partie de notre catalogue depuis des années et restent toujours d'actualité.

Notre cahier de revendications: un logement pour tous et autres luttes

Le département des Immigrés de l'OGBL se bat également pour l'amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail, qui se sont dégradées ces dernières années, précisément dans les secteurs dans lesquels les travailleurs immigrés sont majoritairement employés, comme dans le Bâtiment, le Nettoyage, la Restauration, le Gardiennage et le Commerce. Le département constate que même au niveau des administrations publiques le constat est évident: en 2023, l'ITM a comptabilisé 2.606 accidents de travail, pendant que l'Association d'assurance accident (AAA) a recensé 14.273 accidents du travail au Luxembourg, dont 19 se sont avérés mortels.

Une autre exigence du département vise à reformer la législation relative au travail intérimaire, afin que les travailleurs intérimaires puissent être mieux protégés et profiter de davantage de droits. Il faut également reformer la législation encadrant l'invalidité et le reclassement professionnel. Même si la loi a été modifiée,

elle demeure toujours discriminatoire par rapport aux non-résidents et suivant les conditions requises pour bénéficier du reclassement professionnel. Pour l'invalidité, les indemnités d'attente prévues par la loi doivent devenir limitées dans le temps (une année au maximum) et ensuite reconduites obligatoirement en pension d'invalidité définitive.

Le droit à la santé pour tous constitue également une priorité pour le département des Immigrés de l'OGBL, car il y aurait plus de 1.500 personnes au Luxembourg qui ne peuvent pas se soigner, n'étant pas couvertes par une assurance. L'Etat peut et doit instituer une couverture de santé universelle.

Le département des Immigrés de l'OGBL exige également que le système du tiers payant soit élargi à tous les médecins et le plus vite possible. En juin 2024, moins de 5% des médecins l'avaient adopté. Une partie des salariés et des pensionnés n'ont pas les moyens financiers pour avancer le montant des factures médicales, des hospitalisations, etc. Le système du tiers payant est juste et adéquat pour tous et en particulier pour les plus défavorisés. Il faut aussi simplifier l'accès au tiers payant social et élargir sa durée de 3 à 6 mois.

La lutte contre les discriminations et pour l'égalité de traitement, notamment dans des secteurs dans lesquels travaillent beaucoup d'étrangers ou de femmes, comme celui du Nettoyage et du Commerce, sont aussi une priorité de la lutte syndicale. Aussi, nous luttons pour une réforme de la législation sur le travail de nuit, pour qu'une compensation et/ou une contrepartie salariale ou autre, soit prévue.

Un des premiers terrains de lutte du département des Immigrés en 1985 fut le droit de vote pour les étrangers aux élections sociales, et pour les immigrés le droit de vote aux communales et aux élections européennes. Depuis toujours, aussi, nous avons une autre exigence: le droit de vote pour les étrangers aux élections législatives. Les immigrés constituent près de 50% de la population du pays et doivent pouvoir participer à la vie politique.

Quarante ans après sa création, et en ce moment particulier de crises sociales, politiques et économiques qui se succèdent, de guerres et de bruits de bottes dans le monde, des plus grands mouvements migratoires de notre histoire, au moment même où beaucoup essayent d'éroder les droits des travailleurs et les acquis sociaux en évoquant ces tensions au niveau international, il est plus important que jamais que le département des Immigrés de l'OGBL continue de défendre les intérêts et les droits des immigrés, tout en dénonçant toutes les formes de discrimination et en promouvant l'égalité de traitement et de droits pour tous.

*José Luís Correia et Sónia Neves,
secrétaires centraux du département des Immigrés*

Comité exécutif du département des Immigrés, 2024-2027

Le Comité exécutif du département des Immigrés de l'OGBL, élu pour trois ans, est composé de:

- Maria das Dores Azeredo, présidente;
- Madalena Valerio et Pietro Monaco, vice-présidents;
- Isabella Tessaro, trésorière;
- Bernard Colussi, reviseur de caisse;
- Sónia Neves et José Luís Correia, secrétaires centraux;
- auxquels s'ajoutent encore trois représentants de chaque région.



**Contre toutes les
discriminations.**

**Droits égaux
pour tous.**



Département des Immigrés
1985-2025 ——— OGBL



Questions?

En cas de besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à vous adresser à vos délégués OGBL ou à contacter le Département.

sonia.neves@ogbl.lu ou jose.correia@ogbl.lu

—→ devenez membre sur **hello.ogbl.lu**